#12

(CARA'MAG')

PRINTEMPS 2013

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Plan de Déplacements Urbains

37 actions pour une nouvelle offre de transports

(AGIR POUR LE BIEN DE TOUS)

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- 6/7 Brèves de Conseils
- 8 à 10 Budget 2013
- 11 Fêtes du Nautisme / Fête de l'Estuaire
- 12 Semaine du Développement Durable
- 13 Portrait : Jacky Barthélémy - Professeur de Technologie à La Tremblade
- 14 Exposition : Sentiers des Arts : Regards hors saison
- 15 à 17 L'Agglomération Royan Atlantique tisse une nouvelle toile !
- 18 Les 25 ans des Jeudis Musicaux

DOSSIER : PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

- 20 37 actions pour une nouvelle offre de transports
- 21 Interview de Claude Baudin - Vice-président de la CARA en charge des Transports
- 22/23 Transports en commun, vélo, marche : Priorité aux modes de transports «doux»
- 24 Une ville mieux organisée pour limiter les déplacements motorisés
- 25 Gare Intermodale de Royan : lancement des travaux en fin d'année
- 26/27 Un autre usage de la voiture individuelle
- 28 Fête du Vélo !

VIE DES COMMUNES

- 30/31 Habitat - Les Mathes : Les reines de la Presqu'île
- 32/33 Chantiers en cours : l'Hippodrome Royan Atlantique et la Maison des Douanes
- 34 Saint-Georges-de-Didonne : 3 questions à la nouvelle équipe !
- 35/36 Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet : une auberge-musée de l'esturgeon en projet
- 36 La Tremblade : Une bombe désamorcée au centre-ville

ÉCONOMIE - TERRITOIRE

- 38/39 Objectif emploi !
- 40/41 Document d'Aménagement Commercial - DAC
- 42 La CARA s'engage à augmenter le recyclage des emballages ménagers
- 43 Réduction des déchets 2012 : le lombri-composteur s'expose à la CARA
- 44 États généraux de l'action sociale

MAGAZINE

- 46 Quelques dates à retenir
- 47 Ulysse : le jeu, la BD - Adoptez-les

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort -17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20 - Web : www.agglo-royan.fr E-mail : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu. / **Directrice de la communication :** Bénédicte Bourgoin.

Comité de rédaction : Nancy Bastélica, Bénédicte Bourgoin, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Nathalie Giret, Catherine Gueydan, Frédéric Khadoui, Sylvie Poulin, Franck Prével.

Rédaction : Bénédicte Bourgoin, Alexandre Garcia

Conception graphique, mise en page : Nancy Bastélica

Crédits photos (Droits réservés) : Franck Prével et Page 11 Voilier - Régates de Royan et Stand Up Paddle - École de Voile de St-Palais-sur-Mer
Fotolia Page 09 - city landscape© Mimi Potter/ Page 20 Set of round
3D pointers with place for your content © Petr Vaclavek

Illustrations p. 45-47 Ulysse StudioPiouPiou

Ont collaboré à ce numéro : Flore Bonny, Julie Courcier, Christine Devigne, Nathalie Giret, Marion Gotthilf, Laurent Piquet, Lydie Volette

Impression : Imprimerie Vincent - Tours - Tirage : 49 000 ex. Ce numéro contient un supplément de 16 pages «La lettre du SCoT» n°02 qui est mis sous film avec ce magazine.

Distribution : Médiapost
N° ISSN : 2107-5476
N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.

PEFC 10-31-1087 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

L'Édito

Jean-Pierre TALLIEU
Président

Vice-président du Conseil Général 17
Maire de La Tremblade

Au fil des ans la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est devenue un acteur de premier plan dans la dynamique locale. Bien sûr, nous n'avons pas été épargnés par la crise mais notre objectif a toujours été d'opérer des choix stratégiques permettant de manœuvrer efficacement en essayant de préserver au maximum les intérêts de chacun. Aujourd'hui, le contexte reste difficile et je ne peux m'empêcher de penser aux conséquences pour les finances locales, des exigences de redressement des finances publiques de la France. Cela nous a donc obligés à être particulièrement vigilants quant à notre budget 2013, sans pour autant abandonner nos ambitions. Pour ma part, je fais le constat que notre gestion prudente et efficace nous a permis de construire un budget 2013 qui, **sans renoncer à aucune de nos politiques** et conformément à nos engagements, nous laisse la possibilité de **maintenir une fiscalité constante concernant les taxes ménages et la contribution économique territoriale.** La volonté des délégués communautaires est celle d'un partage clair des modalités d'intervention de l'ensemble des collectivités partenaires, et l'adoption d'une logique de projets conformes à nos compétences et à nos priorités, par opposition à une logique de guichet. Cela implique une analyse fine de toutes nos dépenses et l'abandon progressif d'actions que nous financions alors qu'elles relevaient d'autres compétences. **La CARA ne peut pas être le dernier et seul recours face à l'abandon des autres partenaires.** Nous ne sommes pas une collectivité riche, mais une collectivité bien gérée ! Cela nous a permis en 2012 de consentir **une baisse de 1 million d'euros sur la perception de la taxe des Ordures Ménagères.** Quant à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), malgré la possibilité offerte par le législateur de fixer une base minimale à 2 000 euros pour les entreprises qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 € et à 6 000 € au-dessus, **la CARA a choisi de ne rien changer et de conserver une base minimum à hauteur de 1 221 €. C'est l'Agglomération régionale qui dispose du plus faible taux de CFE : 22,54 %** pour une moyenne de 25,22 % et des taux qui peuvent grimper jusqu'à près de 27%...

Nous rechercherons donc le meilleur équilibre entre les compétences obligatoires et les politiques volontaristes. De nouvelles réformes visent les intercommunalités avec la mise en place de l'acte III de la décentralisation et la prise de nouvelles compétences obligatoires. Pour que chacun d'entre vous ait les mêmes chances de réussite et de développement, **le triptyque logement-mobilité-transport, ainsi que les politiques en faveur de l'emploi et du développement** seront plus que jamais au cœur de nos priorités. Nous poursuivrons donc nos efforts dans ces domaines et cela commence par la réalisation de notre Plan de Déplacements Urbains volontaire dont vous retrouverez tous les enjeux dans le dossier de ce Cara'Mag de printemps.

Très bonne lecture à toutes et tous.

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique présente

LES JEUDIS MUSICAUX

Du 6 juin au 26 septembre 2013

25ème édition

34 communes / 34 concerts

Tarif : 12 €

Poitou Charentes — la Charente Maritime

Tél. 05 46 22 19 20
www.pays-royannais-patrimoine.com

PC 17230
7230
PC 17230
PC 17306 1100002
PC 17306 1100131
PC 17306 1100139

ACTUALITÉS

Brèves de Conseils

Le Conseil communautaire du 21 décembre 2012 a vu l'adoption de nouvelles modalités d'attribution de subventions en matière d'animation territoriale et de fonds de concours aux communes membres. En outre, lors du Conseil communautaire du 18 janvier dernier, une étude des déplacements et des transports sur le Bassin de vie de Saujon a été votée.

L'INTERCOMMUNALITÉ AU CŒUR DE L'ANIMATION TERRITORIALE

Depuis le 21 décembre dernier, a été mis en place un nouveau cadre d'intervention de la CARA permettant de prendre en compte les projets portés par une association et/ou un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), les actions soutenues par l'Agglomération Royan Atlantique (dans le cadre de ses compétences) : culturelles, touristiques, nautiques, économiques, agricoles… Les projets présentés devront impérativement répondre à deux des quatre critères mentionnés dans le document de demande de subvention : l'Intercommunalité (critère obligatoire), le caractère environnemental, l'aspect social et le rayonnement de la manifestation. L'intérêt et la qualité du projet au regard du territoire (caractère innovant ou déroulement de l'évènement sur le «hors saison») seront également des éléments d'appréciation. Enfin, le montant de la subvention ne dépassera pas 25 % du montant des dépenses subventionnables et sera plafonné à 5 000 €.

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DES TRANSPORTS URBAINS (PTU)

L'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique aux communes de Corme-Ecluse, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet[1] va entraîner la modification du PTU. La CARA ayant arrêté son projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) le 30 novembre dernier, il est aujourd'hui nécessaire qu'avec la commune de Saujon elle réorganise les déplacements et les transports sur le bassin de vie de cette dernière. La restructuration potentielle du transport urbain sur ce secteur implique que la CARA procède à la modification complète du réseau «cara'bus» sur l'ensemble du PTU. De même, la commune de Saujon souhaite réorganiser les déplacements sur son territoire, notamment au travers de l'étude d'un plan de circulation et de stationnement. Aussi, dans un souci d'optimisation technique, financière et organisationnelle, la CARA et Saujon vont s'associer pour désigner en commun les personnes chargées de réaliser les études des déplacements et transports sur le bassin de vie de Saujon. La CARA assumera les fonctions de coordonnateur du groupement constitué.

Montant global des études : 54 348 € HT

1/ Cara'Mag n°11 (dossier).

De nouvelles modalités pour l'attribution des fonds de concours[2] aux communes membres de la CARA

Depuis le 1er janvier 2013, la CARA dispose de nouvelles modalités d'attribution de fonds de concours :

- L'enveloppe budgétaire annuelle maximale est fixée à 1 100 000 €.
- Pour être recevable le projet, proposé par la commune membre, devra être subventionné au minimum à 30 % par d'autres collectivités ou organismes, à l'exception des projets relatifs au pluvial et pour lesquels le taux minimum devra être de 25 %.
- Le montant du fonds de concours est plafonné à 150 000 € par projet et le plancher fixé à 1 500 €.
- Le barème des taux de fonds de concours est dépendant de la population DGF[3]:
  - Jusqu'à 5 000 habitants (population DGF de l'année N-1[4]) : 50 % de la part résiduelle après subvention resteront à la charge de la commune.
  - Plus de 5 000 habitants (population DGF de l'année N-1) : 25 % de la part résiduelle resteront à la charge de la commune.
- La commune devra supporter au minimum 20 % de l'opération.
- Le fonds de concours financera uniquement la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

LES DERNIERS FONDS DE CONCOURS

SAUJON

Aménagement de l'espace culturel et jeunesse sur le site de l'ancien château
Coût total : 1 505 266 € HT
Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 811 436 € HT
Fonds de concours de la CARA : **150 000 €**

COZES

Aménagement d'un Skate-Parc
Coût total : 43 311 € HT
Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 22 326 € HT
Fonds de concours de la CARA : **11 163 €**

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

Réfection du réseau d'eaux pluviales du complexe Colette Besson
Coût total : 372 585,75 € HT
Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 252 585, 75 € HT
Fonds de concours de la CARA : **63 146,44 €**

VAUX-SUR-MER

Construction d'une crèche de salles associatives
Coût total : 1 198 992 € HT
Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 626 692 € HT
Fonds de concours de la CARA : **150 000 €**

CHAILLEVETTE

Aménagement de la place de Verdun
Coût total : 161 874,24 € HT
Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 78 874,24 € HT
Fonds de concours de la CARA : **39 437 €**

2/ Cara'Mag n°7 page 6.
3/ La population d'une commune intervient dans le calcul de la principale dotation que lui verse l'État pour son fonctionnement : la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).
4/ Année précédant celle de demande de fonds de concours. Par exemple : pour une demande de fonds de concours faite en 2013, le taux de ce fonds de concours dépendra de la population DGF établie en 2012.

Budget 2013

Entretien avec...

Vincent Barraud vice-président de la CARA en charge des finances.

Quel est le contexte d'élaboration du budget 2013 de la CARA ?

L'élaboration des budgets 2013 de la CARA s'inscrit dans un contexte difficile et incertain. Je pense aux conséquences pour les finances locales des exigences de redressement des finances publiques de la France qui se traduisent pour 2013 par un gel des concours financiers de l'État aux collectivités locales.

Au niveau local, l'extension de périmètre à 34 communes aura incontestablement des impacts financiers, en dépenses et en recettes, sur les budgets de la CARA.

La préparation des budgets 2013 a donc été réalisée avec une grande prudence, sans pour autant renoncer à nos ambitions.

Quelles sont les grandes orientations de ce budget ?

L'élaboration des budgets de la CARA s'est opérée dans le respect des grands principes suivants :

- *Maîtrise de l'endettement*
- *Concrétisation des investissements*
- *Fiscalité constante concernant les taxes ménages et la contribution économique territoriale*
- *Maîtrise des dépenses de fonctionnement*

Les investissements prévus représentent plus de 58 millions d'euros dont plus de la moitié concernent des travaux sur les ouvrages et les réseaux en assainissement. 4 millions d'euros sont dédiés aux équipements du budget gestion des déchets, avec notamment, la réhabilitation du site de la Tremblade, la mise en place de containers enterrés ainsi que des crédits dédiés aux déchetteries.

Le triptyque logement-mobilité-transport reste plus que jamais au cœur de nos priorités. Ainsi, plus de 2,2 millions d'euros de crédits sont inscrits pour notre politique d'aide à la production de logements sociaux. En matière de transport et de mobilité, 2,8 millions d'euros permettront la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Accessibilité Aux Transports, l'aménagement des arrêts de bus, la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain ainsi que le démarrage des travaux de la Gare Intermodale de Royan. La participation de la CARA au financement de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux sera de 900 000 euros en 2013. Le programme d'équipement prévoit notamment le début des travaux de la maison CARA, ex maison des douanes, des études pour la construction de nouvelles gendarmeries sur le territoire et la construction d'un nouveau Relais d'Accueil Petite Enfance à Royan.

Malgré tout, dans un contexte économique contraint, la CARA continue d'assumer pleinement ses responsabilités, au service de ses concitoyens les plus fragiles mais également de l'aménagement et de l'attractivité de notre territoire en abondant largement les crédits dédiés à la politique de la ville et des solidarités, aux actions de sécurité et salubrité publiques, au développement économique et à l'animation territoriale, à la protection et à la mise en valeur du milieu naturel et à l'aménagement de l'espace communautaire.

Il reste à préciser que la politique de solidarité continuera de s'exercer auprès des communes membres, au travers de la Dotation de Solidarité Communautaire pour plus de 500 000 € et des fonds de concours pour 1,1 million d'euros.

Y-aura-t-il une hausse d'impôts ?

Non. Et par ailleurs, je tiens à le rappeler, depuis la réforme de la taxe professionnelle en 2010 qui s'est accompagnée d'une redistribution des impôts ménages entre le Département, la Région et la CARA, notre politique a été mise en œuvre à fiscalité constante.

Les taux de 2012 ont donc été reconduits pour l'élaboration du budget principal :

- *taxe d'habitation : 7,72 % (la moyenne nationale des communautés d'agglomération était de 9,21 % en 2012)*
- *taux taxe sur le foncier non bâti : 2,32 % (la moyenne nationale des communautés d'agglomération était de 3,82 % en 2012)*
- *taux de CFE (contribution foncière des entreprises) : 22,54 % (la moyenne nationale des communautés d'agglomération était de 27,13 % en 2012)*

Au regard de l'actualité récente concernant les bases minimum de la Contribution Foncière des Entreprises, je précise que la CARA n'a jamais relevé le seuil des bases minimum. La CARA a choisi de ne rien changer et de conserver une base minimum à hauteur de 1221 euros. C'est l'agglomération régionale qui dispose du plus faible taux de CFE : 22,54 % pour une moyenne de 25,22 % et des taux qui peuvent grimper jusqu'à près de 27 %...

Concernant la fiscalité spécifique au financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers, la TEOM, les taux de 2013 restent inchangés, les ménages bénéficieront donc pour la deuxième année consécutive de la baisse des taux de 10 % opérée en 2012 par la CARA.

LES POINTS FORTS DU BUDGET 2013 (DÉPENSES)

Sécurité et Salubrité publique

- Sécurité des plages/SNSM : 1,7 M€
- Contribution S.D.I.S. : 2,6 M€
- Bornes/Citernes défense incendie : 315 K€
- Construction Gendarmerie : 100 K€
- Lutte nuisibles : 163 K€
- Refuge animalier
- Protection berges de la Gironde : 51 K€

Assainissement

- Schéma Directeur Assainissement Pluvial : 432 K€
- Fonctionnement : 1,3 M€
- Investissement : 32,2 M€

Hippodrome

1,7 M€

Solidarité Communautaire

- Dotation de Solidarité Communautaire (Fontionnement) : 510 K€
- Fonds de Concours (équipement) : 1,1 M€

Développement économique

- Zones Communautaires : 2,7 M€
- Actions Économiques et Développement Local : 1,7 M€

Transports urbains

- Fonctionnement : 4 252 K€
- Schéma Directeur d'Accessibilité aux Transports : 1,6 M€
- Gare Intermodale de Royan : 400 K€
- Aménagement des arrêts, PDU : 1,1 M€

Habitat

- Aide à la production de logements sociaux : 2,3 M€
- Autres actions en faveur du logement : 1,5 M€

La ligne LGV Tours Bordeaux

900 K€

Déchets

- Collecte et traitement des déchets : 18,7 M€
- Équipement (nouvelle déchetterie, réhabilitation, colonnes enterrées,...) : 7,2 M€

Politique de la ville

- Enfance/jeunesse : 658 K€
- Relais APE : 808 K€
- Prévention Insertion : 2,2 M€

GENS DU VOYAGE

- Fontionnement : 421 K€
- Investissement : 235 K€

Actions culturelles et animation territoriale

- Fontionnement : 2,2 M€
- Investissement : 1,1 M€

Reversement de l'impôt

- Impôt Ménage au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources : 13,4 M€
- Impôt Économique aux communes membres de l'Agglomération : 3,3 M€

Protection, Mise en Valeur Environnement et Cadre de Vie

- Espaces Naturels Sensibles : 381 K€
- Gestion Intégrée des Zones Côtières : 170 K€
- Espace Info Énergie / Plan Climat Énergie Territorial : 195 K€

Aménagement de l'espace communautaire (Réserves foncières, SCOT)

1,4 M€

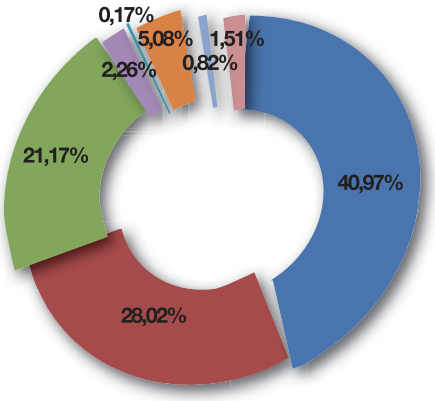

Les projets de budgets 2013
Investissement et fonctionnement (recettes réelles)

		en M€
40,97%	Budget principal	50,3
28,02%	Assainissement	34,4
21,17%	Gestion des déchets	26
2,26%	Zones d'activités communautaires	2,8
0,17%	Bâtiments économiques	0,2
5,08%	Transports	6,2
0,82%	Logements de loisir social et saisonniers	1
1,51%	Hippodrome Royan Atlantique	1,8
	TOTAL	122,8

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN M€

Contribution Économique Territoriale	7,3
Autres impôts économiques	1,4
Fiscalité ménage	15,3
Attribution de compensations perçues	0,4
Compensation État Politique Fiscale	1
Dotation Globale de Fonctionnement	9,8
Contrat Régional de Développement Durable	0,4
Redevances Assainissement	6,4
Prime de bon fonctionnement Station d'Épuration	0,3
Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères	12,5
Redevance Spéciale Déchets (Professionnels)	2,3
Déchetterie Artisanale	0,3
Soutien à la tonne triée - Barême E	1,3
Reprise matériaux et soutiens communication et ambassadeurs	0,9
Versement Transports	2,1
Participation Départementale Transports Scolaires	1,9
Cession lots ZAC	1,9

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENTS EN M€

Affectation du résultat	6,7
FCTVA / TVA	6,6
Cession d'actifs	1,1
Emprunt d'équilibre	2,2
Subventions	3,2

Nautisme

Le nautisme en fête

Le 25 et le 26 mai, les structures nautiques de l'Agglomération Royan Atlantique ouvrent leurs portes pour faire découvrir au public de nombreuses activités à pratiquer sur l'eau, dans l'eau ou au bord de l'eau.

Du char à voile au kayak, en passant par le catamaran, le surf, le bateau collectif ou la planche à voile, une dizaine d'activités nautiques seront proposées gratuitement à l'occasion de la Fête du nautisme organisée avec le soutien de la CARA.

Chaque année, cette manifestation nationale invite petits et grands à vivre «au fil de l'eau» le temps d'un week-end, sur les côtes, les plans d'eau intérieurs et les rivières. Elle offre à tous l'occasion de découvrir les loisirs nautiques dans leur diversité et de faire partager une passion avec ceux qui la vivent chaque jour. Initiations, baptêmes, démonstrations… De nombreux bénévoles seront ainsi mobilisés pour animer ces deux journées, de Ronce-les-Bains à Meschers-sur-Gironde, en passant par la Palmyre, Saint-Palais-sur-Mer, Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Saujon et Mornac.

Nouveautés cette année : la base nautique «Saint-Georges Voiles» proposera de découvrir la marche aquatique, une nouvelle discipline identifiable à la thalassothérapie, qui consiste à randonner en pleine mer avec de l'eau jusqu'à la poitrine. À Nauzan, il sera aussi possible de découvrir le stand up paddle, une discipline du surf sur laquelle on avance debout sur une planche plus longue et plus large qu'un long board classique, à l'aide d'une pagaie. Le club de canoë-kayak de Saujon proposera de son côté une remontée de la Seudre en kayak, de l'Eguille-sur-Seudre à Saujon.

Retrouvez tout le programme et les animations sur www.fetedunautisme.com
Renseignements : 05 46 23 47 47.

Traversée de l'estuaire au départ de Cordouan

Le 15 juin, les sportifs sont attendus pour une deuxième traversée de l'estuaire de la Gironde, du banc de sable de Cordouan à Pontaillac.
Pour la deuxième année consécutive, les amateurs de stand up paddle, kayak, planche à voile, pirogue, kite surf et catamaran pourront se mesurer dans un challenge hors du commun : la traversée de l'estuaire de la Gironde, organisée par la Station Nautique Agglo Royan Atlantique. En 2012, 80 sportifs avaient participé à cette course de 9 km entre Saint-Georges-de-Didonne et La Chambrette (Le Verdon-sur-Mer), homologuée comme épreuve fédérale en stand up paddle.

Cette année, le départ aura lieu du banc de sable de Cordouan, d'où les participants s'élanceront pour un parcours de 13 kilomètres jusqu'à Pontaillac, en passant par Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer. D'importants moyens seront déployés sur mer pour assurer la sécurité des participants. Cette seconde traversée de l'estuaire s'achèvera par une soirée festive à Pontaillac, où apéritif, repas et concert succèderont à la remise des prix.

Renseignements et inscriptions à la Station nautique Agglo Royan Atlantique :
05 46 23 47 47,
www.nautisme-royan-atlantique.fr
Facebook : Station Nautique Agglo Royan Atlantique

Semaine du Développement Durable

Les 3 et 4 avril participez aux Portes Ouvertes du Développement Durable de la CARA !

Dans le cadre de la semaine nationale du Développement Durable (1er au 7 avril 2013), la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique organise les 3 et 4 avril prochains deux journées «portes ouvertes». Pour la CARA c'est le moyen de communiquer sur ses métiers, d'anticiper sur les évolutions de notre société et de concrétiser le lien nécessaire entre elle et les habitants du territoire sur les questions de Développement Durable.

Comme chaque année, le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie met en place la semaine du Développement Durable, du 1er au 7 avril ! En 2012, la CARA participait pour la première fois à cette semaine en organisant une journée spécialement dédiée à ce thème dans ses locaux. L'essai ayant été particulièrement réussi, elle le transforme en ajoutant une journée supplémentaire pour l'édition 2013.

Le DD, comme on le nomme, reste au centre des préoccupations de l'Agglomération. Penser globalement, mais agir concrètement sur notre territoire : c'est en effet le credo sur lequel repose l'action de la CARA depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, le Développement Durable est devenu un levier qui redonne du sens et du dynamisme à notre territoire. La lutte contre le changement climatique, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, l'épanouissement de tous les êtres humains, une dynamique de croissance suivant des modes de production et de consommation responsables sont autant de sujets que vous retrouverez durant ces deux jours.

Pour cette semaine, les services de la CARA ont préparé un parcours citoyen animé par des ateliers variés pour découvrir de manière ludique les compétences de la collectivité directement liées à la thématique du Développement Durable. Comme l'an dernier petits et grands pourront tester leurs connaissances, faire des expériences… Un passeport éco-citoyen, constitué de questions et jeux, sera remis aux plus jeunes qui se verront décerner un diplôme et des cadeaux à l'issu du parcours. Les plus âgés ne seront pas non plus oubliés, puisqu'un vélo électrique sera également mis en jeu.

Alors les 3 et 4 avril, passez au Durable avec la CARA !

3 et 4 avril
Portes Ouvertes
de la CARA
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

3 avril à 18h
au Bureau Information Jeunesse
de la CARA :
Café-débat sur le thème :
Consomm'acteurs,
qu'en est-il de la récup ?

Répondez au quizz de la Semaine du Développement Durable de la CARA en téléchargeant le bulletin de participation sur www.agglo-royan.fr ou en vous le procurant à l'accueil de la CARA au 107 avenue de Rochefort à Royan et tentez de remporter un vélo électrique d'une valeur de 1 000 € (lot non échangeable et non remboursable, règlement du jeu déposé à la SCP Bonafous-Guise-Nekadi, 37 rue de la Manche – BP 30009 – 17202 Royan cedex).

Renseignement
www.agglo-royan.fr

Au collège de La Tremblade, des projets ambitieux pour un monde durable

Véhicule du futur, bâtiment passif, observation du vol des abeilles… Avec leur professeur de technologie, Jacky Barthélémy, les élèves du collège Fernand Garandeau de La Tremblade réalisent des projets originaux dans une perspective de développement durable.

Une semaine entière d'animations, avec visio-conférences, expériences, essais de véhicules électriques, tables rondes et concert… Pour la deuxième année consécutive, les élèves du collège Fernand Garandeau de La Tremblade ont multiplié les initiatives originales à l'occasion de la semaine du développement durable destinées aux élèves comme au grand public. *«Notre objectif était de transmettre à notre jeunesse une expression positive et rationnelle de notre devenir : avenir familial, professionnel et avenir pour notre qualité de vie»*, résume Jacky Barthélémy, professeur de technologie et organisateur de cette manifestation intitulée «2D en 4D».

L'enseignant n'en est pas à son coup d'essai. L'an passé, il avait déjà invité de nombreux acteurs économiques et sociaux à venir débattre devant ses élèves du changement climatique, de l'eau et de son devenir, des enjeux de l'énergie ou des transports de demain. Cette année, le programme était axé sur la protection côtière, l'alimentation ou la biodiversité, avec, en point d'orgue, une réalisation ambitieuse : la construction par les élèves d'un prototype de véhicule du futur, dévoilé le 22 mars au foyer d'animation culturelle de la Tremblade. *«C'est la voiture du XXIIème siècle, réalisée avec des professeurs de physique qui chapeautent la partie technique»*, précise Jacky Barthélémy. L'affaire est sérieuse : *«Le véhicule sera présenté en mai à La Rochelle. On passera ensuite en mini-entreprise en septembre pour la sortir en série»*, annonce l'enseignant.

Vol des abeilles. Avec ses élèves, le professeur a aussi étudié le vol des abeilles à l'aide de caméras de vidéo-surveillance installées sur le toit de l'établissement. Un autre groupe travaille actuellement sur les économies d'énergie, à la faveur d'un chantier de logements collectifs passifs. Par le passé, il a emmené ses classes au fond d'une mine, visiter une centrale nucléaire ou les ateliers de l'entreprise Alstom. Que de chemin parcouru depuis les premières étagères à casseroles, que les élèves construisaient dans les années 1980 ! *«La technologie, c'est une matière très centrée sur la pratique et l'utilisation des outils, mais c'est aussi une démarche qui consiste à se remettre en cause et à trouver des solutions aux problèmes. Aujourd'hui, on travaille beaucoup sur les matériaux et l'énergie, l'éolien, le solaire. On a notre rôle à jouer.»*

Avec «2D en 4D», Jacky Barthélemy a aussi voulu apporter à ses élèves des informations objectives sur des stratégies d'orientation par rapport à leur avenir : *«On va avoir besoin de nouveaux métiers, observe-t-il. Ces rencontres permettent aux jeunes de se poser des questions et d'aiguiser leur esprit critique, en discutant avec des gens venus d'horizons très divers.»*

Sentiers des Arts - Regards hors saison

le nouveau projet culturel de la CARA

A partir du mois de septembre, la CARA proposera un nouveau projet culturel de territoire né de la volonté de créer des itinéraires artistiques éphémères et insolites conciliant Art et Patrimoine. La première édition de cet événement aura pour thème Le Mur de l'Atlantique.

INTITULÉ SENTIERS DES ARTS - REGARDS HORS SAISON ...,

Ce projet original imaginé par la CARA mettra en lumière la richesse de nos paysages et la diversité de notre patrimoine à travers la mise en scène d'œuvres d'artistes évoluant dans le domaine du Land Art[1], de l'art éphémère et de l'art environnemental. Pour ce premier rendez-vous, c'est un patrimoine singulier qui sera au cœur de la création artistique : les vestiges du Mur de l'Atlantique, ancienne ligne de défense côtière réalisée sous l'occupation allemande (1940-1945).

En s'attachant à cette thématique, la CARA choisit de présenter un patrimoine qui marque notamment les côtes royannaises du Nord au Sud, des communes de La Tremblade à Saint-Georges-de-Didonne sur environ 70 km de long. Une cinquantaine de positions ont été construites par les forces d'occupation allemande, rassemblant à l'époque vraisemblablement 349 ouvrages bétonnés sur notre territoire. Après avoir réalisé un inventaire de ce patrimoine, la CARA souhaite aujourd'hui mettre en lumière 5 sites, présentant un ensemble de vestiges plus ou moins visibles, à travers la création contemporaine :

- Le phare de La Coubre (La Tremblade)
- La plage et le promontoire de la Grande Côte (Saint-Palais-sur-Mer)
- Le jardin de l'ancienne Maison des Douanes[2] (Saint-Palais-sur-Mer)
- La Pointe du Chay (Royan)
- La Pointe de Suzac (Saint-Georges-de-Didonne)

Bien qu'éloignés de plusieurs kilomètres, ces sites restent accessibles entre eux par la route, des pistes cyclables ou des chemins pédestres.

Cinq artistes ont été sélectionnés et chacun d'eux sera amené, par leurs œuvres monumentales et éphémères, à transformer le site qui lui aura été attribué en un espace et un univers d'audace et d'étonnement. Chaque projet s'inspirera du paysage naturel et permettra au public de découvrir, grâce à l'art, ce patrimoine à travers le regard aiguisé, pertinent et parfois déroutant des artistes contemporains.
Une fois encore, la Direction des Affaires Culturelles de la CARA continue d'affirmer sa pratique sur le territoire en mettant en place des projets culturels en liaison avec les acteurs locaux, en préparant le terrain sur lequel elle intervient, en continuant à soutenir la création contemporaine, et à renforcer les liens entre les artistes, les œuvres et les habitants. Il est important que les projets concernent la population dans sa diversité sociale, culturelle, générationnelle et territoriale.

Sentiers des Arts - Regards hors saison sur le Mur de l'Atlantique

Du 14 septembre au 11 novembre 2013.

Renseignements : www.agglo-royan.fr et www.pays-royannais-patrimoine.com

1/ **Le Land Art** est une tendance de l'art contemporain, utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierre, sable, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont à l'extérieur, exposées aux éléments, et soumises à l'érosion naturelle ; ainsi, certaines oeuvres disparaissent et il ne reste que leur souvenir photographique et des vidéos.
2/ Exception faite de la Maison des Douanes, ancienne batterie française détruite avant la Révolution.

L'Agglomération Royan Atlantique tisse une nouvelle toile !

Créé il y a une petite dizaine d'années, le site internet de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique change totalement afin de s'adapter à l'évolution technologique et au nouveau visage de l'Agglomération.

www.agglo-royan.fr, cette adresse ne changera pas ! En revanche, dès la page d'accueil tout est différent ! D'ici quelques jours vous retrouverez sur le site «nouvelle version» toutes les informations institutionnelles et les grands projets de l'Agglomération grâce à un menu simplifié.

QUOTIDIEN ET PRATIQUE

Ce site offre aux habitants un accès à des informations très pratiques correspondant à ce qu'est la CARA aujourd'hui : une Agglomération qui intervient dans votre quotidien, qui gère la petite enfance, l'eau et l'assainissement mais aussi les déchets, des zones d'activité et le développement économique, l'habitat et l'énergie, des manifestations culturelles, le nautisme… D'où des réponses à vos questions : comment faire garder mon enfant ? Quels sont les jours de collecte des emballages ? Comment réduire ma facture énergétique ? De quelle aide financière puis-je bénéficier si je fais des travaux d'isolation chez moi ?

ZOOM SUR LES COMMUNES

Si la CARA fait évoluer son site internet, elle n'oublie pas que les communes membres ont aussi pris le virage d'internet. Un clic vous permettra de trouver les informations pratiques (nom du maire, horaires d'ouverture de la mairie, population, etc.) sur chacune des 34 communes et découvrir leurs spécificités.

L'INFO À PORTÉE DE CLIC

L'autre nouveauté de ce site web est la rapidité d'accès aux différents contenus qui n'a plus rien à voir avec l'ancien. En quelques clics, vous pourrez trouver ce que vous cherchez et naviguer de façon plus simple entre les rubriques. Tous les documents que nous éditons seront téléchargeables et le magazine CARA'MAG consultable en ligne. Enfin, la version qui sera disponible sur votre ordinateur s'adaptera automatiquement à la tablette ou au Smartphone dont vous êtes peut-être un utilisateur !

1, 2, 3, 4… SITES

Très consultés les sites dédiés au patrimoine, au tourisme et au nautisme seront toujours disponibles et verront à plus long terme une évolution de leurs pages. Ils sont accessibles depuis la page d'accueil du nouveau site institutionnel sur laquelle vous trouverez également tous les liens utiles à votre quotidien.
+ d'infos sur le nouveau site www.agglo-royan.fr courant avril 2013

La parole à Jean-Pierre Tallieu
Président de la CARA

«Moderniser le site Internet de la CARA, c'est aussi répondre aux attentes des internautes de 2013 qui n'ont plus la même approche, ni la même pratique de cet outil qu'il y a 10 ans. De plus, notre Agglomération a beaucoup évolué ces derniers temps et le site internet doit accompagner ces changements car c'est un média incontournable aujourd'hui pour communiquer et informer des populations, toujours plus connectées.»

Découvrir la CARA (l'EPCI, les compétences, le territoire...)

Recherchez sur le site par mots clés

Site bilingue français/anglais

Les rendez-vous de la CARA en un coup d'oeil

Les actualités principales déroulantes

Les grands dossiers de la CARA

Plan du site

Découvrez la future page d'accueil

en un seul coup d'oeil

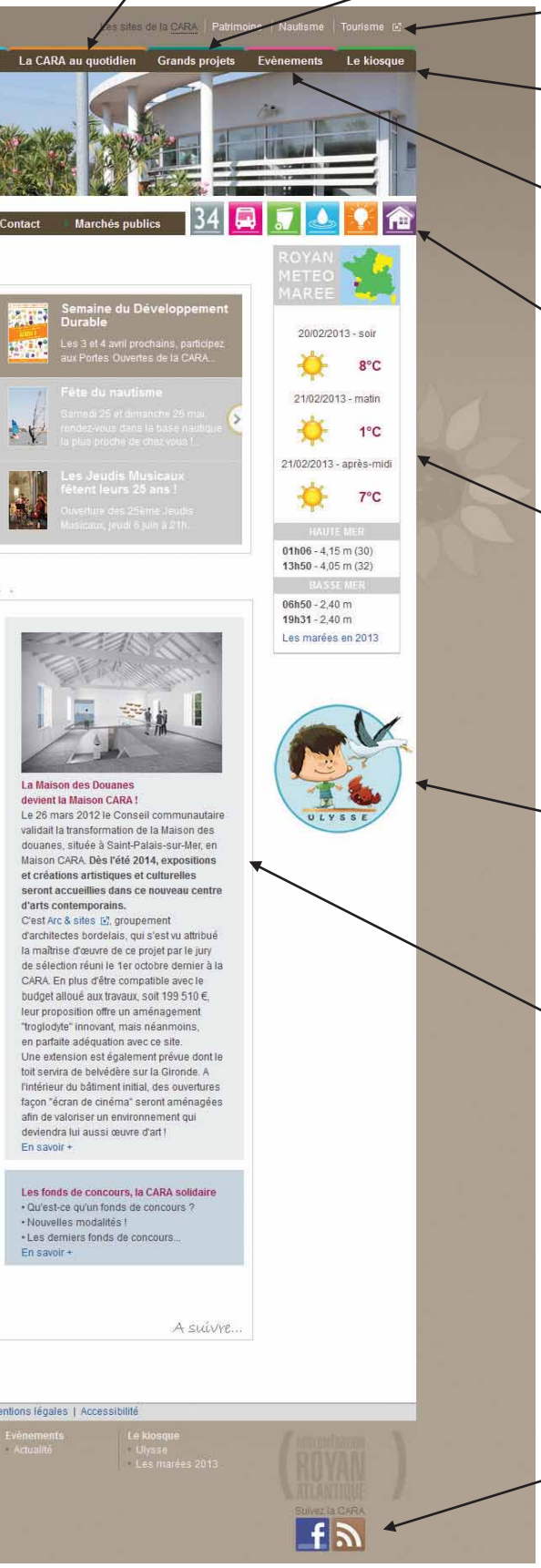

Les informations utiles au quotidien

Présentation des grands projets de la CARA

Liens vers nos différents sites, Patrimoine, Tourisme, Nautisme

Les documents en ligne, les sites partenaires, les adresses utiles,...

Retrouvez nos manifestations

Accès rapide aux rubriques les plus consultées

La météo et les marées en direct

Ulysse, la rubrique de nos jeunes administrés

Les grands dossiers de la CARA

Suivez-nous Facebook, fils RSS

Les Jeudis Musicaux

fêtent leurs 25 ans !

Stimulée par le Ministère de la Culture qui voulait marier «Les Arts au Soleil» afin que les estivants associent vacances et découvertes culturelles, l'Agglomération s'engage dans une valorisation de son patrimoine par la musique. De 9 communes concernées en 1989 à 34 l'été prochain, les Jeudis Musicaux se sont étendus à l'ensemble du territoire.

Quelques noms en avant-première :

De renommée internationale

Trio Wanderer, Quatuor Ebène, Nemanja Radulovic, Juliette Hurel …

Des jeunes talents

Emilie Gastaud (jeune harpiste nommée aux Victoires de la Musique Classique), Fanny Clamagirand (violon solo lors de la Folle Journée de Nantes) …

Des surprises : la présence de Frédéric Lodéon (France Inter) pour présenter les œuvres jouées par un orchestre de violoncelles, Jean-François Zygel (France 2) en récital de piano et le quintette américain Imani Winds, nommé aux Grammy Awards …

Prix unique : 12 € (gratuit pour les moins de 16 ans).
Réservation possible pour les thématiques.
Retrouvez tout le programme des Jeudis Musicaux 2013, dans le Cara'Mag de juin prochain, ou sur www.agglo-royan.fr et www.pays-royannais-patrimoine.com dès maintenant.

PLUS QU'UN FESTIVAL, UNE VÉRITABLE SAISON MUSICALE !

En constante évolution les Jeudis Musicaux sont passés en 25 ans d'un mois à quatre mois de programmation. Cette année, ils accueillent les trois nouvelles communes de l'Agglomération (Corme-Ecluse, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet). Ils inaugurent en 2011 les programmations en matinée et devant le succès, renouvellent l'expérience en 2013. Enfin, pour leur premier quart de siècle, Les Jeudis s'offrent deux mardis ! En effet, à l'occasion des semaines thématiques, deux mardis connaîtront une programmation.
Chaque église est choisie pour faire écrin à l'œuvre et chaque œuvre vient à propos pour faire sonner l'église. La qualité et l'abondance de la proposition musicale, dans autant de lieux différents, la variété des acoustiques, l'adhésion et la fidélité d'un public toujours aussi nombreux ont rendu cet évènement unique et célèbre dans la région.
En 2012, 4 400 personnes ont eu le plaisir d'écouter des artistes jouant habituellement sur les plus grandes scènes internationales. La grande accessibilité à tous les publics s'accordant très bien aux plus grandes qualités artistiques.

AU-DELÀ DES CONCERTS, UNE AVENTURE HUMAINE !

Chaque année pour préparer les concerts, pour accueillir les artistes, ce n'est pas moins de 200 personnes qui contribuent à la réussite de la saison musicale. Les représentants des communes, les professionnels du tourisme et de l'animation et jusqu'aux foyers ruraux organisent tous le «verre de l'amitié» à l'issue de chaque concert. Autour de la traditionnelle galette charentaise se crée un moment d'échanges privilégiés, apprécié tout autant par les musiciens que par le public.
Que vous soyez mélomanes avertis ou spectateurs curieux, vous serez enchanté du 6 juin au 26 septembre par plus d'une centaine d'artistes, musiciens connus et reconnus, jeunes talents prometteurs.
Vous retrouverez des semaines thématiques avec des horaires décalés : 11h, 18h, 21h, une première semaine mardi-jeudi sur des instruments à vent, une seconde avec des quatuors à cordes. Et une journée sera entièrement consacrée au violoncelle.
34 communes, 34 concerts, 34 occasions de découvrir votre patrimoine en musique, de partager des instants d'émotions musicales, de vivre pleinement cette ambiance dans le plaisir de la convivialité !
Alors rendez-vous dès l'ouverture des 25èmes Jeudis Musicaux, le jeudi 6 juin à 21h en l'église de Pontaillac à Royan !

P.D.U. – PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Plan de Déplacements Urbains :

37 actions pour une nouvelle offre de transports

Après trois années d'études et de concertation, les délégués communautaires ont arrêté le 30 novembre 2012 le projet de Plan de déplacements urbains (PDU) de la CARA.

Ce document de programmation va déterminer l'organisation des différents modes de déplacement sur l'ensemble de l'Agglomération au cours des dix prochaines années (2013/2022). Il prévoit ainsi de réaliser trente-sept actions, à court, moyen et long terme, afin de proposer aux habitants du territoire une nouvelle offre de transports mais aussi une nouvelle manière de se déplacer, à la fois attractive, adaptée aux besoins locaux et plus respectueuse de l'environnement.

Ce plan d'actions propose notamment des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle, avec le renforcement des transports collectifs ou la promotion des modes de déplacements doux (vélo, marche à pied). En matière d'urbanisme, le PDU inscrit la thématique des transports au cœur des politiques d'aménagement, et favorise un meilleur partage de l'espace public au bénéfice des piétons. Il soutient également de nouvelles pratiques comme le covoiturage ou l'autopartage, adapte l'organisation des déplacements aux besoins estivaux, organise le stationnement et encadre mieux le transport de marchandises.

Ce dossier vous présente les principales mesures qu'il est proposé de mettre en œuvre et sur lesquelles chacun d'entre vous est invité à donner son avis.

Votre avis compte, exprimez-vous !

Avant d'être définitivement validé par le conseil communautaire, ce document de référence va faire l'objet d'une **enquête publique, qui aura lieu du lundi 15 avril au vendredi 17 mai**. *Concrètement, les habitants de l'Agglomération seront invités à venir consigner leur avis sur ce projet à la CARA et dans les mairies des 31 communes et à rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences. L'approbation définitive du PDU devrait intervenir entre juillet et septembre 2013, au regard des avis et remarques formulées lors de l'enquête publique, et des conclusions du commissaire enquêteur.*

Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu au SIEGE DE LA CARA, de 14h à 17h, vendredi 22 avril (B. Turpeau) et mercredi 15 mai (R. Arnaud) et dans les mairies aux horaires suivants :

ARCES-SUR-GIRONDE, vendredi 10 mai de 14 heures à 17 heures (F. Mehaud). **ARVERT,** lundi 15 avril de 9 heures à 12 heures (B. Turpeau). **BARZAN,** mercredi 15 mai de 9 heures à 12 heures (F. Mehaud). **BREUILLET,** mardi 7 mai, de 14 heures à 17 heures (B. Turpeau). **BRIE-SOUS-MORTAGNE,** mercredi 8 mai de 14 heures à 17 heures (F. Mehaud). **BOUTENAC-TOUVENT,** vendredi 10 mai de 9 heures à 12 heures (F. Mehaud). **CHAILLEVETTE,** jeudi 18 avril de 14 heures à 17 heures (B. Turpeau). **LE CHAY,** vendredi 19 avril de 9 heures à 12 heures (R. Arnaud). **CHENAC,** mercredi 17 avril, de 14 heures à 17 heures (F. Mehaud). **COZES,** mardi 23 avril de 9 heures à 12 heures (R. Arnaud). **L'EGUILLE-SUR-SEUDRE,** mardi 14 mai de 9 heures à 12 heures (B. Turpeau). **EPARGNES,** mercredi 8 mai, de 9 heures à 12 heures (F. Mehaud). **ETAULES,** jeudi 18 avril de 9 heures à 12 heures (B. Turpeau). **FLOIRAC,** mercredi 17 avril de 9 heures à 12 heures (F. Mehaud). **GREZAC,** vendredi 19 avril, de 14 heures à 17 heures (R. Arnaud). **LA TREMBLADE,** lundi 15 avril de 14 heures à 17 heures (B. Turpeau). **LES MATHES,** mardi 23 avril de 9 heures à 12 heures (B. Turpeau). **MEDIS,** lundi 15 avril de 14h3à à 17 heures (R. Arnaud). **MESCHERS-SUR-GIRONDE,** vendredi 26 avril de 14 heures à 16h30 (R. Arnaud). **MORNAC-SUR-SEUDRE,** mardi 7 mai de 9 heures à 12 heures (B. Turpeau). **MORTAGNE-SUR-GIRONDE,** jeudi 25 avril de 14 heures à 17 heures (F. Mehaud). **ROYAN,** lundi 15 avril, de 9 heures à 12 heures et mercredi 15 mai de 14 heures à 17 heures (F. Mehaud). **SAINT-AUGUSTIN,** mardi 23 avril de 14 heures à 17 heures (B. Turpeau). **SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE,** lundi 15 avril de 14 heures à 17 heures (F. Mehaud). **SAINT-PALAIS-SUR-MER,** mercredi 17 avril de 14 heures à 17 heures (R. Arnaud). **SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE,** jeudi 25 avril, de 9 heures à 12 heures (F. Mehaud). **SAINT-SULPICE-DE-ROYAN**, mercredi 15 mai de 9 heures à 12 heures (B. Turpeau). **SEMUSSAC,** mardi 23 avril, de 14h30 à 17h30 (R. Arnaud). **SAUJON,** lundi 15 avril, de 9 heures à 12 heures (R. Arnaud). **TALMONT-SUR-GIRONDE,** vendredi 26 avril de 9 heures à 12 heures (R. Arnaud). **VAUX-SUR-MER,** mercredi 17 avril de 9 heures à 12 heures (R. Arnaud).

« Remettre la voiture à sa juste place »

Entretien avec...

Claude Baudin, vice-président de la CARA en charge des transports.

Quel est l'objectif du Plan de Déplacements Urbains ?

Les 37 actions que nous souhaitons mettre en place sont complémentaires et poursuivent toutes un même but : inciter les gens à remplacer autant que possible l'utilisation de leur voiture individuelle par des modes de transports plus économes et moins polluants. Aujourd'hui, 75% des trajets automobiles dans l'Agglomération n'excèdent pas deux à trois kilomètres ! Il ne s'agit pas d'éradiquer la voiture, mais de la remettre à sa juste place, là où elle a toute son utilité : pour sortir du territoire, mais pas pour aller chercher sa baguette à 300 mètres de chez soi. Ce Plan de Déplacements Urbains va ainsi nous aider à trouver le mode de transport le plus adapté à chacun de nos besoins.

En quoi ce plan d'actions va-t-il contribuer à améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitants ?

Si nous offrons aux habitants la possibilité d'utiliser moins leur voiture, ils vont déjà pouvoir réaliser des économies de carburant. En développant les transports en commun et les modes de déplacement doux, on contribue aussi à diminuer la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre. On limite également l'ensemble des nuisances sonores ou visuelles qui dégradent notre cadre de vie. Au final, le PDU n'a pas d'autre ambition que d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants du territoire.

De quelle manière les 37 actions vont-elles être mises en œuvre ?

Le PDU prévoit trois niveaux d'intervention, avec des mesures appliquées à court, moyen et long terme. Il y a d'abord des actions incitatives, pour inviter les gens à modifier leurs habitudes. Si on veut que les habitants ou les touristes fassent davantage de vélo, il faut aménager de nouveaux itinéraires, faciliter le stationnement des deux-roues, etc… Il y a aussi des actions prescriptives, pour étendre les lignes de bus, ou fixer de nouvelles règles en matière de stationnement dans les documents d'urbanisme. Le PDU prévoit enfin des actions préventives et éducatives, pour sensibiliser par exemple les jeunes aux risques routiers.

Quand ce programme d'actions sera-t-il mis en œuvre ?

Le PDU doit être approuvé définitivement en conseil communautaire au mois de septembre 2013, après l'enquête publique et la remise du rapport du Commissaire enquêteur. Une première phase d'actions pourra alors être mise en œuvre, après trois années de travail et d'échanges avec les communes de la CARA, les services de l'État, de la Région et du Département, les entreprises de transport et le monde associatif. Ce PDU est un travail collectif auquel ont participé de nombreux élus et techniciens, en particulier Gérard Cuzin, membre de la commission transport et élu référent. Qu'ils soient tous ici remerciés.

Transports en commun, vélo, marche :

Priorité aux modes de transports «doux»

Au cours des vingt prochaines années, la population de l'Agglomération devrait augmenter de 20%, ce qui laisse présager un besoin accru de mobilité. Pour y faire face, le Plan de Déplacements Urbains met en place des actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière (transports publics, deux roues, marche), moins polluants et plus économiques.

Des transports collectifs étendus et renforcés.

La première action du PDU prévoit d'étendre le périmètre des transports urbains aux trois nouvelles communes qui ont rejoint la CARA le 1er janvier 2013 (Sablonceaux, Corme-Ecluse et Saint-Romain-de-Benet). Plusieurs mesures vont également permettre de rendre les transports en commun plus attractifs, en augmentant la fréquence, l'amplitude horaire et la régularité des bus et en améliorant leur confort.

Des aménagements pour les vélos.

Pour inciter les habitants à pédaler au lieu de prendre leur voiture, le Plan de Déplacements Urbains prévoit tout d'abord de réaliser de nouveaux aménagements cyclables, pour compléter le réseau existant. Des stationnements sécurisés seront également créés auprès des sites les plus fréquentés. Enfin, un schéma directeur vélos sera réalisé, afin de développer les liaisons utilitaires (domicile-travail) ou entre les principaux équipements de l'Agglomération.

Les circulations piétonnes facilitées.

Plusieurs actions prévoient d'assurer un meilleur partage de l'espace public en faveur des modes doux, en particulier dans les centres villes : cela se fera par l'élargissement des trottoirs, la création de zones 30, la suppression du mobilier urbain gênant et du stationnement sur les trottoirs. Le PDU prévoit enfin d'améliorer les conditions de déplacements pour les personnes en situation de handicap, avec la mise en place dans chaque commune de la CARA d'un Plan d'accessibilité de la voirie et des équipements (PAVE).

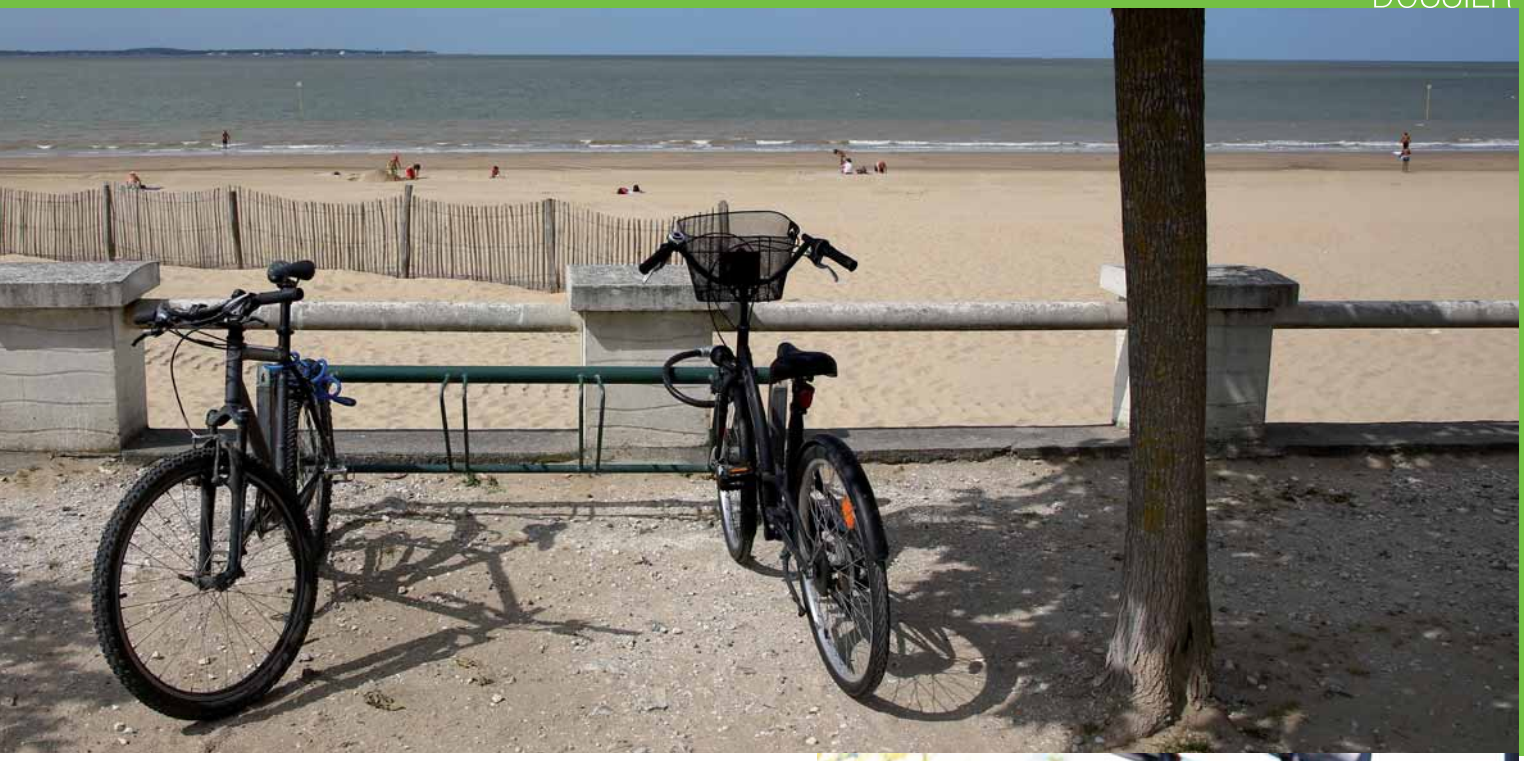

Témoignages

«Des bus, il en faudrait plus»

Dans un bus de la ligne 22, Warren accompagne Emeline et son fils (à droite) à la gare de Royan, d'où ils partiront en vacances. *«Ni elle ni moi n'avons le permis de conduire, alors nous effectuons tous nos trajets en bus, explique-t-il. C'est pratique, même si on aimerait bien qu'il y en ait un peu plus. L'idéal, ce serait un bus par heure toute la journée.»*

«Le bus m'apporte beaucoup de confort»

Trois fois par semaine, Karine prend le bus de La Tremblade pour venir travailler à Royan. *«J'ai la chance de disposer d'un arrêt de bus à proximité de mon domicile, d'où je pars à 8h20 pour arriver au bureau vers 9h05. Ce service m'apporte beaucoup de confort. Cela me permet de me détendre en lisant, en écoutant de la musique ou en discutant avec les usagers. Je n'ai pas le nez rivé sur le compteur pour échapper aux radars et aux fous du volant. Les tarifs sont aussi très attrayants. Je voyage avec une carte annuelle de 296 euros, dont la moitié est remboursée par mon employeur. Mon seul stress, ce sont les contraintes horaires. Le choix est restreint, surtout quand on a des enfants qu'il faut aller chercher à la garderie avant 18 h30 !»*

«On se débrouille avec un seul véhicule»

Sa bicyclette à la main, Véronique descend du Train Express Régional qui arrive à 8h30 à la gare de Royan. De Sablonceaux où elle habite, cette enseignante à la retraite s'est rendue à la gare de Saujon en pédalant, avant de prendre le train pour aller retrouver son amie Dominique à Royan… qui vient elle-même de Vaux-sur-Mer à bicyclette pour l'accueillir à la sortie de la gare. Les deux cyclistes sont bien équipées contre le froid : *«On s'habille chaudement, on se met plusieurs couches. Quand il pleut à torrent, on ne sort pas, on diffère.»* De leurs sacoches à vélo, elles sortent des thermos et se versent une tasse de thé brûlant avant de reprendre la route. *«Je n'ai plus de voiture depuis septembre 2012, explique Véronique. Mes revenus ont baissé, alors nous avons fait le choix avec mon compagnon de ne garder qu'une voiture avec laquelle on fait les courses le week-end. Le reste du temps, je me débrouille avec mon vélo et ma carte Avantages TER Poitou-Charentes, qui me donne des réductions de 25 ou 50 % pour tous mes déplacements dans la région.»*

P.D.U. :

une ville mieux organisée pour limiter les déplacements motorisés

Afin de limiter l'utilisation de la voiture particulière, le Plan de Déplacements Urbains prévoit d'organiser l'urbanisation du territoire en tenant davantage compte des réseaux de transports collectifs et des modes doux (vélo, marche).

- **Les déplacements au cœur des documents d'urbanisme.** Chaque commune veillera à adapter son Plan Local d'Urbanisme, lors de sa révision, pour intégrer le développement des liaisons cyclables, la piétonisation des centres villes, des aménagements de voirie pour les bus ou encore des seuils de stationnement pour les voitures dans les projets de construction. Un nouvel outil, la charte d'aménagement urbain, fournira aux communes un ensemble de recommandations techniques pour favoriser le développement de modes alternatifs à l'automobile.

- **Des études d'impact sur les déplacements seront réalisées pour les opérations publiques ou privées** suscitant plus de 500 déplacements quotidiens (projets de plus de 80 logements, de plus de 250 m² de surface de vente alimentaire ou 1000 m² de surface de vente autre, de plus de 100 emplois…)

- **Densifier l'habitat pour réduire les distances.** Le Plan de Déplacements Urbains préconise de favoriser dans chaque commune ou chaque quartier des «pôles de proximité» accessibles à pied ou à vélo, regroupant habitat, petits commerces, écoles et services publics.

- **Priorité aux zones desservies par les transports en public.** Les nouveaux quartiers d'habitation et les zones économiques devront se développer autour des réseaux de transport en commun existants pour encourager des déplacements domicile-travail effectués en mode doux, notamment en période estivale.

- **Des pôles d'échanges au niveau des gares ferroviaires de Royan et Saujon.** Des aménagements seront réalisés dans les deux gares pour y améliorer la connexion entre les différents modes de transports (transports en commun, transports interurbains, taxis, vélos, piétons, voitures).

Gare Intermodale de Royan, lancement des travaux en fin d'année

Validé en décembre par les élus communautaires, le projet de gare intermodale de Royan a été présenté aux habitants du territoire, le 24 janvier, à l'occasion d'une réunion publique organisée au siège de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Le lancement des travaux est prévu en décembre 2013, après la réalisation des études et la consultation des entreprises. Le chantier doit durer dix-huit mois et s'achever en juillet 2015. Il a pour objectif principal de faciliter les déplacements et de favoriser les échanges entre les différents modes de transports, en améliorant l'accessibilité, le confort, l'information et la sécurité des passagers.

Le projet prévoit pour cela de réaménager les abords de la gare en redonnant à chaque mode de transport (trains, bus, taxis, voitures, cycles et piétons) l'espace nécessaire à son bon fonctionnement. Une esplanade-jardin, majoritairement piétonne, sera ainsi aménagée sur toute la partie sud de la place de la gare, où des bancs seront adossés aux bandes végétales. Un parking à vélo sécurisé de 50 places sera également créé à proximité de ce parvis, conçu comme une liaison douce vers le centre-ville et la mer. L'usage de la voiture y sera limité à la dépose des passagers et au stationnement des véhicules de secours ou de personnes à mobilité réduite.

Au nord du site et sur toute sa longueur, la gare routière s'organisera le long de deux quais parallèles aux voies ferrées, où seize bus pourront stationner. Une allée y sera réservée aux taxis (14 places). Bus et taxis entreront sur le site par le «triangle Lamy» situé le long du boulevard Lamy. En complément d'un stationnement courte-durée de proximité face à la gare (53 places), un grand parking mutualisé de 173 places sera aménagé au sud des voies ferrées pour un stationnement de plus longue durée. Destiné aux usagers de la gare et aux loueurs de voitures, il accueillera également un espace de covoiturage, des bornes de recharge pour les véhicules électriques ainsi que les véhicules des résidents du quartier.

Un projet multi-partenarial

La construction de la gare intermodale à Royan représente un investissement prévisionnel de 5,14 millions d'euros, financé par la CARA (1,6 million d'euros), avec le soutien financier de l'Etat (Contrat de projet 2007-2013 à hauteur de 1,2 million d'euros) et de l'Europe (Fonds européen de développement régional à hauteur de 300 000 euros). La ville de Royan, le Conseil général de Charente-Maritime et la Région Poitou-Charentes se sont également engagés à soutenir ce projet.

P.D.U. :

Un autre usage de la voiture individuelle

Le covoiturage permet de partager son budget transport sans perdre en mobilité. Plusieurs actions sont prévues pour encourager et sécuriser cette utilisation plus rationnelle de la voiture individuelle.

- **Création de trois aires de covoiturage** de 10 à 20 places en périphérie d'agglomération et le long des principaux axes de déplacement : à Saujon (gare), à Cozes (RD 730 sortie sud) et à Saint-Sulpice-de-Royan (au carrefour de «Fontbedeau»). Ces parkings, aménagés en partenariat avec le Département, seront gratuits et identifiés par un jalonnement spécifique. Un service de covoiturage sera en outre intégré sur le site Internet de la CARA.

- **Une étude sur l'autopartage.** Une étude sera réalisée sur l'opportunité de créer sur le territoire de l'Agglomération un système d'autopartage, comme «Yélomobile» à La Rochelle ou «Otolis» à Poitiers : l'utilisateur d'un tel service dispose d'une voiture qu'il ne finance que pour la durée de son besoin. Le reste du temps, la voiture est utilisée par d'autres membres. Près d'un tiers des ménages de la CARA ont plusieurs véhicules. L'autopartage peut remplacer le second véhicule, en offrant une alternative à la propriété individuelle d'une voiture.

Témoignages

«Chacun prend son véhicule à tour de rôle»

Corinne, Florent, Gaël et Raynald partagent leur voiture pour effectuer chaque jour le trajet entre La Rochelle et Royan. Une organisation qui allie convivialité et utilité pratique.

Depuis 2009, Florent et Raynald ont pour habitude de covoiturer. Rejoints par Gaël en 2011 puis par Corinne en 2012, ces quatre automobilistes effectuent ensemble les déplacements quotidiens entre La Rochelle où ils résident et Royan où ils travaillent. *«Aujourd'hui, nous avons un mode de fonctionnement qui convient à tous : chacun prend sa voiture à tour de rôle. Nous nous donnons rendez-vous sur un parking, aux abords immédiats de la rocade de La Rochelle et en direction de Royan. De cette façon, nous évitons au mieux les détours et les embouteillages.»* En cas de difficulté de dernière minute, pas de problème, les quatre collègues communiquent par téléphone pour prévenir d'un éventuel retard ou d'un désistement. Tous s'accordent sur la convivialité de ce mode de déplacement, et sur la réduction de la fatigue et du stress de la route quotidienne. Le covoiturage devient également un atout financier non négligeable : *«avec 140 kilomètres par jour environ, on arrive sur une année à des frais de carburant et d'entretien conséquents que l'on réduit beaucoup en partageant la route.»*

L'organisation du temps et l'anticipation sont primordiales dans le covoiturage. *«Il faut penser le covoiturage comme un transport en commun, simplement parce que chacun dépend des autres. Il y a un respect réciproque qui s'instaure. La ponctualité est très importante, même si elle est parfois difficile à appliquer au quotidien.»* Leur conseil pour les covoitureurs potentiels ? *«Etre conciliants et aimer les échanges»*.

Les déplacements adaptés aux besoins estivaux

En période estivale, l'afflux de touristes pose des problèmes pour l'organisation des déplacements. Plusieurs actions sont prévues pour y faire face :

- **Des plans de déplacements seront mis en place lors des grandes manifestations événementielles, comme les feux d'artifice de Royan, le spectacle pyro-symphonique de Saint-Palais-sur-Mer ou le Violon sur le sable.**
- **Une offre accrue de transports en commun. Deux touristes sur trois résidant dans un camping se rendent à la plage en voiture. Pour réguler les problèmes de circulation, il est nécessaire d'améliorer l'offre des transports en commun, en augmentant l'amplitude horaire des bus, ainsi que l'offre dans le secteur littoral de la presqu'île d'Arvert (navettes de plages).**
- **L'aménagement d'itinéraires cyclables sur l'ensemble du territoire, et notamment le long du littoral, équipés pour le stationnement des vélos**
- **L'amélioration du réseau routier. Les difficultés de circulation observées, notamment en période estivale, impliquent l'amélioration et la restructuration du réseau routier, ainsi que la réglementation du stationnement.**

Coup de pouce aux véhicules électriques

Le PDU prévoit la création de places de stationnement réservées pour les voitures électriques, ainsi qu'une prime de 100 euros pour l'achat d'un vélo ou d'un scooter électrique. Un budget de 75 000 € sera également consacré, à long terme, pour l'installation d'une dizaine de bornes de rechargement pour les véhicules électriques.

Le stationnement sera réglementé dans les centres villes.

Le stationnement n'est pas réglementé dans les centres villes du cœur d'Agglomération (Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer) et des trois pôles d'équilibre (La Tremblade, Saujon, Cozes), ce qui nuit à la rotation des véhicules : les «voitures ventouses» y empêchent le stationnement des clients, ou des usagers des services publics. Pour favoriser l'accessibilité aux commerces et renforcer l'attractivité du centre-ville, il est proposé de réglementer le stationnement en concertation avec les communes, selon plusieurs actions possibles : zone bleue, stationnement payant avec une période de gratuité, tarification préférentielle pour les résidents et les professionnels mobiles…

«La Fête du Vélo !»

La découverte de deux nouveaux itinéraires cyclables, des randonnées et de nombreuses animations, coordonnées par la CARA sont organisées dimanche 2 juin entre Meschers-sur-Gironde, Talmont-sur-Gironde et Cozes à l'occasion de la Fête nationale du vélo.

«Le vélo ça rapproche !» : tel sera le mot d'ordre de la 17ème Fête nationale du vélo, qui aura lieu samedi 1er et dimanche 2 juin sur des centaines de sites en France. Pour la première fois cette année, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique s'associe à cette manifestation, en organisant le 2 juin sur son territoire une série d'animations auxquelles sont conviés tous les petits et grands adeptes du vélo.

Entre vignes et estuaire. La journée commencera à 9h30 par une randonnée cycliste en deux étapes (18 km le matin puis 15 km l'après-midi) au départ de Meschers-sur-Gironde. Les participants pourront découvrir deux nouveaux itinéraires cyclables : une portion du cheminement des rives de Gironde, de Meschers-sur-Gironde à Barzan, réalisé en début d'année par le Conseil Général, ainsi qu'un des nouveaux itinéraires cyclables mis en place par la CARA entre Barzan, Arces-sur-Gironde et Cozes : «*Les travaux de signalisation et le fléchage directionnel ont permis de réaliser la jonction entre l'intérieur des terres et l'estuaire de la Gironde, et permettrons à terme des propositions de visite du territoire par des boucles cyclables*», explique Gilles Guiral, chargé de mission «activités de pleine nature» à la CARA.

En parallèle, au départ de Cozes à 10h, les adeptes du VTT prendront le top départ d'une randonnée sportive de 35 km qui fera découvrir aux participants quelques-uns des plus somptueux points de vue sur l'estuaire. Ce circuit, mis au point en collaboration avec le club «VTT120» de Boutenac-Touvent et son Président Sylvain Gueraud, saura satisfaire les pratiquants réguliers.

Village vélo. A mi-parcours du circuit en boucle, un déjeuner et des animations seront proposés à Cozes, où un «village vélo» sera installé avec des stands ouverts au public entre 11 heures et 16 heures. Les associations «Vive le Vélo» et «Vélo École» y proposeront notamment de graver les vélos contre le vol. La CARA tiendra un stand pour présenter les actions prévues en faveur des deux roues dans le Plan de Déplacements Urbains, ainsi que tous les itinéraires mis en place par le service tourisme/nautisme. Le public pourra également découvrir les derniers modèles de VTT et de vélos électriques sur les stands marchands.

Le retour sur selle est prévu à 15h, pour la deuxième étape du circuit en boucle, qui permettra de rallier le port de Meschers-sur-Gironde par le marais des Barrails. L'arrivée des participants est attendue vers 17h, avec un verre bien mérité.

Renseignements et inscriptions à la Station nautique Agglo Royan Atlantique
Tél. : 05 46 23 47 47 / Site internet : www.agglo-royan.fr
Facebook : Station Nautique Agglo Royan Atlantique

Balade en vélo-rail

À l'ancienne gare de Cozes, les familles pourront effectuer une balade en vélo-rail sur les lignes de chemin de fer désaffectées. A mi-chemin entre le vélo et le wagon, cet engin unique dans le département peut transporter quatre ou cinq personnes sur un beau parcours entre les vignes saintongeaises… le tout à la force des mollets.

VIE DES COMMUNES

Habitat :

Les reines de la Presqu'île

Monique et Christine font partie des nouveaux locataires qui ont emménagé dans l'un des 36 appartements de la Résidence de la Presqu'île, inaugurée le 18 décembre 2012 au centre-ville des Mathes. Ce programme de logements locatifs aidés a bénéficié du soutien financier de la CARA.

Elles sont voisines depuis quelques semaines, et se retrouvent chez l'une ou l'autre pour prendre le café. Monique et Christine viennent d'emménager dans l'un des trente-six appartements de la Résidence de la Presqu'île, inaugurée le 18 décembre aux Mathes. Et elles ne tarissent pas d'éloges sur leur nouvel appartement. *«On est comme des reines»*, explique Monique, qui travaille auprès de personnes âgées. Elle habitait déjà aux Mathes, dans une maison individuelle *«très mal isolée et dont le loyer de 700 € avec les charges était trop élevé»*. *«Ici, tout est nickel, c'est agréable à vivre et bien isolé, poursuit-elle. Les équipements sont modernes et la salle de bain formidable. On s'y sent vraiment très bien. En plus, le bâtiment s'intègre parfaitement dans le paysage.»*

La résidence est située en plein centre-ville, à proximité immédiate des commerces. Sa construction a été financée par le bailleur Atlantic Aménagement, avec une participation de la CARA à hauteur de 223 000 €, soit près de 6% du budget global de l'opération, qui s'élève à 3,8 millions d'€. Tous les logements sont certifiés BBC Effinergie : ils bénéficient d'une pompe à chaleur comme moyen de chauffage, et de panneaux solaires pour la production d'eau chaude. *«Depuis que j'ai emménagé, je n'ai pas allumé le chauffage une seule fois, et j'ai toujours 21,9° dans l'appartement»*, se réjouit Marie-Christine, qui habite à l'étage un T2 qu'elle loue 314 € par mois avec les charges. *«Dans l'immeuble, on se rend service, on s'aide tous les uns les autres»*, poursuivent les deux voisines, qui ne souhaitent plus qu'une chose : *«que tout le monde vive en bonne intelligence.»*

«Plus de 400 logements financés en cinq ans»

Entretien avec...

Danielle Crochet, vice-présidente de la CARA en charge de l'équilibre social de l'habitat.

Quels objectifs l'Agglomération s'est-elle fixée en matière de logement locatif aidé ?

Depuis l'adoption de son Programme Local de l'Habitat, en 2008, la CARA s'est engagée à développer le parc locatif aidé, en apportant son soutien financier aux bailleurs sociaux. En cinq ans, nous avons ainsi versé 3,5 millions d'euros pour la construction de 406 logements, bien adaptés dans leur taille et leur localisation aux besoins des habitants du territoire. Nous avons largement dépassé notre objectif, qui était de 375 logements, ce qui témoigne d'une volonté politique forte. Nous souhaitons poursuivre cet effort, afin de répondre aux besoins des familles et aider les communes de plus de 3500 habitants à atteindre le nouveau seuil fixé par la loi de 25% de logements locatifs aidés par rapport au parc de résidences principales.

A qui s'adressent ces logements ?

Aujourd'hui, entre 70 et 80% des ménages en France ont un niveau de ressources qui leur permet de bénéficier d'un logement locatif aidé. Autrement dit, pratiquement tout le monde y a droit. On compte environ un millier de ces logements sur le territoire de la CARA, soit un peu plus de 2% des résidences principales. Avec la nouvelle réglementation thermique, les logements construits aujourd'hui sont de très grande qualité. Ils sont bien isolés, ce qui permet de faire baisser les charges. Ils sont occupés aussi bien par des salariés que des demandeurs d'emplois, des familles ou des personnes seules, des jeunes et des personnes retraitées, ce qui répond à notre objectif de mixité sociale.

Où faut-il construire en priorité des logements locatifs aidés ?

Il y a des besoins partout, mais il faut répondre en priorité aux communes qui ont une certaine centralité, avec des services publics, des écoles et des commerces : 80% des programmes que nous avons soutenus ont ainsi été réalisés dans les six communes du territoire qui dépassent 3500 habitants (Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Saujon, La Tremblade). Aujourd'hui, l'important, c'est de reconstituer des réserves foncières avec l'appui de l'Établissement Public Foncier, pour pouvoir répondre aux besoins futurs. Nous souhaitons aussi développer et renforcer notre partenariat avec les bailleurs sociaux, afin que toutes les problématiques du ramassage des ordures ménagères, des déplacements, de l'assainissement ou encore de la maîtrise énergétique soient bien prises en compte dans les futurs programmes.

Les chantiers en cours...

Les Mathes / La Palmyre

Seconde phase de travaux à l'hippodrome

Après la restructuration du centre d'entraînement réalisée en 2012, les travaux se poursuivent à l'hippodrome Royan Atlantique aux Mathes, avec la construction de nouveaux bâtiments du côté des installations destinées à l'accueil du public. Des boxes et des stalles pour les chevaux de course vont ainsi être aménagés derrière les tribunes, à proximité du nouveau bâtiment des balances, où sont pesés les jockeys. Cœur névralgique de l'hippodrome, ce bâtiment comprendra un club-house en terrasse avec une vue imprenable sur les courses. Une nouvelle tour des commissaires et un salivarium (lieu de contrôle anti-dopage) seront également édifiés. La fin des travaux est prévue en juin.

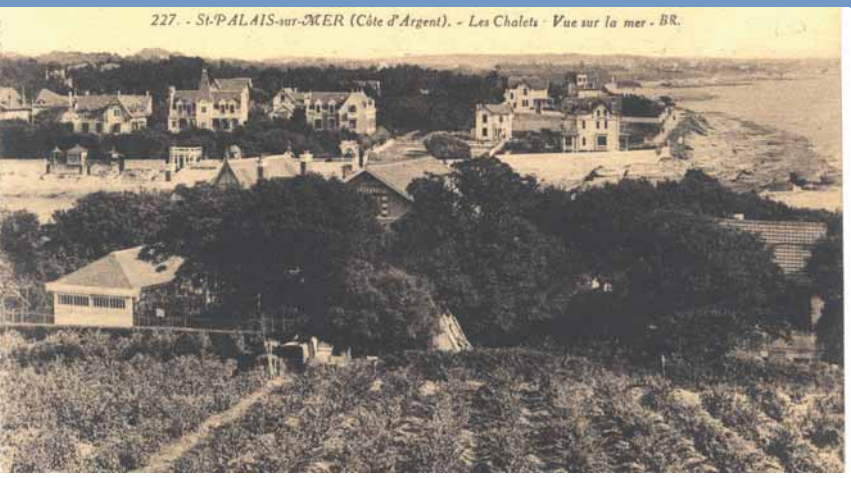

St-Palais-sur-Mer

La Maison des Douanes à la recherche de son passé

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne Maison des Douanes, à Saint-Palais-sur-Mer, doivent commencer à l'automne. Cet ancien bureau douanier a été acquis par l'Agglomération Royan Atlantique pour être transformé en centre d'art contemporain et accueillir dès l'été 2014 les premières expositions et créations artistiques. Une partie muséographique présentera l'histoire du bâtiment, mais aussi celle des douaniers de la côte.

Pour réaliser ce travail de mémoire, un appel est lancé aux habitants pour rechercher tout document (photo, carte postale, objet, film...) ou anecdote se rapportant aux gardiens de l'estuaire, et à leur maison saint-palaisienne.
Contact : contact@agglo-royan.fr

St-Romain-sur-Gironde, Floirac, Brie-sous-Mortagne, Boutenac-Touvent

La défense incendie renforcée

Dans certaines communes rurales, le réseau d'alimentation en eau potable ne permet pas d'installer des bornes incendies sur lesquelles les pompiers peuvent brancher leurs lances en cas de sinistre. C'est pourquoi l'Agglomération Royan Atlantique, qui participe au financement et à la gestion des moyens de défense contre l'incendie, a procédé à l'installation de cuves et de bâches souples dans quatre communes du sud du département, pour protéger les habitations ou les équipements publics.

Pose d'une citerne enterrée à Grézac en juin 2011

Au mois de mars, les travaux ont commencé pour installer une bâche de 120 m3 à Saint-Romain-sur-Gironde, une cuve enterrée de 30 m3 à Floirac, une citerne enterrée de 120 m3 à Brie-sous-Mortagne ainsi qu'une citerne enterrée de 120 mètres cubes à proximité de l'église de Boutenac-Touvent, et une bache souple de 120 m3 au lieu dit « Chez Vinet », sur cette même commune. L'ensemble de ces réalisations représente un investissement de 175 000 euros, bénéficiant d'une subvention du Conseil général de la Charente-Maritime.

Elections municipales anticipées à Saint-Georges-de-Didonne :

de nouveaux délégués communautaires pour la CARA

Le 3 février dernier, les élections municipales anticipées de Saint-Georges-de-Didonne étaient remportées par Jean-Marc Bouffard. Cara'Mag a rencontré le nouvel édile de la troisième commune de la CARA, également délégué communautaire.

A 61 ans, après une carrière professionnelle très riche au sein de la direction d'EDF et de Gaz de France en Charente-Maritime, Jean-Marc Bouffard s'engage aujourd'hui dans une nouvelle aventure et souhaite agir pour le quotidien de ses administrés. C'est aussi dans cette direction qu'il entend œuvrer au sein du Conseil Communautaire en compagnie de trois adjoints choisis en fonction des compétences qu'ils exercent au sein de la commune et qui sont en lien direct avec celles de la CARA.

«Il est vrai que pour nous tout reste encore à découvrir. J'ai eu l'occasion de rencontrer le Président, Jean-Pierre Tallieu et de discuter avec lui des dossiers en cours à l'Agglomération. Nous sommes impatients de nous mettre au travail et de voir comment cela fonctionne de l'intérieur. Parmi les premiers sujets sur lesquels nous allons nous investir, il y aura l'eau et l'assainissement puisque des travaux de réseaux sont prévus prochainement sur Saint-Georges-de-Didonne. C'est un gros travail de coordination et d'organisation avec l'agglomération qui va démarrer.»

Pour Jean-Marc Bouffard, ancien Directeur Qualité (ISO 9001) et Environnement (ISO 14001), l'environnement et l'eau sont des enjeux majeurs pour l'Agglomération Royan Atlantique notamment en raison de sa diversité : ruralité, littoral et ostréiculture. *«Mon père était agriculteur à Saint-Savinien. J'ai donc grandi au bord de la Charente, dans les prés, les chaumes et les vignes. Bien évidement, nous venions aussi quelques fois à la plage. Passer de la ferme à l'industrie et aux services ne m'a pas fait oublier d'où je viens. Je suis resté trés attaché à l'environnement naturel de ma Saintonge. Ces sujets sont donc primordiaux et je serai très vigilent quant à ces dossiers communautaires.»*

En ce qui concerne l'assemblée communautaire, bientôt un nouveau mode de représentation va entrer en vigueur, diminuant ainsi le nombre de délégués. Pour le maire de Saint-Georges-de-Didonne, cela n'est pas un souci : *«Ce n'est pas d'être en nombre qui est important, c'est la compétence de chacun sur les dossiers qui fera la différence. Etre utile et obtenir des résultats concrets, voilà ce qui compte !»*

Les délégués communautaires de Saint-Georges-de-Didonne

Titulaires

- ***Jean-Marc BOUFFARD***
- ***Jean-Michel FOURNIER***
- ***Eliane BERNARD***
- ***Christian PETIT***

Suppléants

- ***Claudette FRETARD-LANGLOIS***
- ***Janine MACKOWIAK***
- ***Serge SERAIN***
- ***Bernard ABRIOUX***

Une auberge-musée de l'esturgeon en projet

A deux pas du petit port de Saint-Seurin-d'Uzet, une association locale multiplie les initiatives pour faire revivre l'ancienne auberge du Commerce. Ce haut lieu de la pêche et de la consommation du caviar reçut jadis la visite de Jean Gabin, Léon Blum, Maurice Chevalier ou Mistinguette.

Il s'appelle Léon, il mesure 3,50 mètres et pèse 350 kilos. Il dormait dans un hangar du Museum d'Histoire naturelle de Bordeaux, avant de devenir la vedette d'une exposition sur l'esturgeon, à l'auberge-musée de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet. *«Cette maquette est la réplique exacte de l'un des plus grands spécimens péché dans la Gironde en 1944, et sans doute âgé d'une centaine d'année»*, précise François Delaunay, le président de l'association Patrimoine Saint-Seurin-d'Uzet à l'initiative du projet.

Soirées festives, projections de films, conférences, concerts… Depuis le mois de juillet 2012, l'association, qui compte plus d'une centaine d'adhérents, multiplie les initiatives pour redonner vie à l'ancienne auberge du Commerce, haut lieu de la pêche et de la consommation de caviar. Jusque dans les années 1960, les pêcheurs qui s'y retrouvaient après leur journée de travail pouvaient en effet croiser des célébrités comme Jean Gabin, Maurice Chevalier ou Mistinguette, qui venaient déguster les précieux œufs d'esturgeon Européen pendant leurs vacances à Royan. Le caviar se préparait alors tout au long de l'estuaire, mais Saint-Seurin en fut pendant plus de quarante ans le plus grand atelier de production en France. *«L'esturgeon a disparu de l'estuaire et sa pêche a été interdite en 1982, poursuit François Delaunay. Des tentatives de réintroduction sont menées depuis quelques années, et un plan national d'actions a vu le jour en 2011, avec le soutien de l'Europe.»* ***(suite p.36)***

René Val, historien du caviar

Figure locale et président d'honneur de l'Association patrimoine Saint-Seurin d'Uzet, l'historien René Val est décédé le 28 janvier à 94 ans. Ce commerçant s'était transformé dans les années cinquante en historien du caviar de Gironde dont il était un des témoins du développement. Ses témoignages ont été assemblés et transcrits par Bernard Mounier, dans l'ouvrage René val ou la véritable histoire du caviar de la Gironde et dans le documentaire Grains de folie, réalisé avec Bérangère Casanova. René Val y parlait avec délice du caviar, du temps où il était donné comme nourriture aux canards avant qu'une princesse russe qui avait fui la révolution ne s'attarde en Pays royannais en oubliant son «parapluie de poche» : en villégiature à Saint-Seurin vers 1920, c'est elle qui aurait appris aux pécheurs tout le profit qu'ils pourraient tirer de la «rabe», les œufs en patois, dont ils se débarrassaient jusqu'alors. «Lui qui, depuis si longtemps, collectait, classait, étudiait et commentait les documents sur l'histoire de Saint-Seurin d'Uzet et du caviar, n'avait, en réalité, qu'une idée en tête : que tout cela débouche sur une réalisation bien tangible, un lieu où cette mémoire continuerait à vivre, témoignent Evelyne et François Delaunay. Ceux qui travaillent aujourd'hui à la réalisation du projet savent ce qu'ils lui doivent.»

Le 31 janvier, l'association a réuni une centaine d'acteurs concernés par la sauvegarde de l'esturgeon, à l'occasion d'une journée de l'esturgeon européen acipenser sturio. *«Pêcheurs, scientifiques, associations, représentants de l'Etat et des collectivités locales… Tout le monde a répondu présent»*, se félicite Evelyne Delaunay, cheville ouvrière de l'association, pour qui cette mobilisation inédite souligne l'attachement commun à la préservation des espèces animales estuariennes et au patrimoine de la Gironde.

«Notre projet, c'est de faire de cette auberge un véritable musée scientifique sur l'esturgeon, mais aussi sur l'histoire du village, de la pêche et du caviar, détaille François Delaunay. Nous souhaitons également que cet établissement redevienne un lieu convivial ouvert aux habitants du bourg comme aux touristes de passage, où l'on puisse venir déguster du caviar, mais aussi organiser des rencontres associatives à l'échelle du canton.»

Accord de mécénat. Ce projet a été rendu possible par la signature, le 24 janvier, d'un accord de mécénat entre l'association locale et la société Caviar-House et Prunier, propriétaire depuis 2005 des 250 mètres carrés de la célèbre auberge aux volets bleus. Cet accord prévoit la mise à disposition des locaux par le moyen d'un bail emphytéotique de vingt-cinq ans. Derrière la maison Prunier, il y a un homme, Pierre Bergé, bien connu pour ses actions de mécénat ; natif de l'île d'Oléron, l'ancien compagnon d'Yves Saint-Laurent avait déjà apporté un soutien exceptionnel pour moderniser l'Eldorado, le cinéma de Saint-Pierre d'Oléron. *«L'exploitation de l'auberge-musée reposera non seulement sur le passage touristique en saison mais également sur les visites scolaires ou de groupes en basse saison»*, avancent les fondateurs de l'association, qui comptent bien faire de l'établissement un moteur de développement local dans le prolongement des sites de Talmont et du Fâ.

La Tremblade

Une bombe désamorcée au centre-ville

Une bombe de 250 kg datant de la seconde guerre mondiale a été découverte le 17 janvier sur un chantier dans le centre-ville de La Tremblade, boulevard Joffre. L'engin, qui reposait à 1,50 mètre du sol, a été mis à jour par une pelleteuse. Arrivés rapidement sur place, les démineurs de la Sécurité civile ont sécurisé le secteur avant de procéder au désamorçage de la bombe. Entre 400 et 500 habitants, écoliers, commerçants et employés de la mairie ont été évacués quelques heures, en attendant la fin des opérations. De fabrication américaine, l'engin contenait 130 kilos d'explosif et deux détonateurs. Il est vraisemblable que cette bombe ait été larguée volontairement au retour d'une mission par un avion allié en 1945.

ÉCONOMIE & TERRITOIRE

Objectif emploi !

Du 26 au 28 mars prochain, la Maison de l'Emploi, de la Formation et des Initiatives Locales (MEFIL) de la CARA organise, en partenariat avec Pôle Emploi, la semaine de l'emploi. A cette occasion, Cara'Mag a rencontré les directeurs de ces deux structures, Vincent Péron et Jacques Cocheril qui travaillent en parfaite symbiose afin de favoriser le retour à l'emploi et de développer l'accompagnement aux porteurs de projets.

Créée à l'initiative de Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la MEFIL permet aux demandeurs d'emploi, aux professionnels en recherche de conversion, de trouver une première réponse à leurs questions et une orientation vers les secteurs qui offrent le plus de débouchés. C'est une plateforme de mise en cohérence des politiques publiques (de l'emploi, de la formation, de l'insertion professionnelle, de la création d'entreprise...) au service des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises du territoire.

INFORMATION, ORIENTATION ET COORDINATION

«La MEFIL s'inscrit dans une logique d'animation, de coordination et d'information», **explique Vincent Péron, et de poursuivre,** ***«nos missions s'articulent en quatre axes : établir «l'état des lieux» de l'emploi sur notre territoire, déterminer un plan d'actions, contribuer au développement de l'emploi local et réduire les obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi. Notre rôle est de fédérer tous les partenaires publics et privés et de permettre la mise en œuvre des politiques de l'emploi au niveau local. Nous répondons à une volonté de proximité et d'efficacité en accompagnant les entreprises et les publics spécifiques pour les aider à trouver des réponses concrètes à leurs problématiques de l'emploi... La MEFIL est fondée sur l'adhésion de chacun des acteurs concernés. Elle respecte l'identité de chaque partenaire, reconnaît leur responsabilité commune et les rassemble dans l'action.»***

DEUX STRUCTURES COMPLÉMENTAIRES

Pour Jacques Cocheril, Pôle Emploi est plus dans «l'opérationnel» : ***«Pôle Emploi a pour mission essentielle d'aider les demandeurs d'emploi à trouver un emploi, de leur verser leurs indemnités chômage et d'aider les employeurs à recruter. Il collecte ainsi les offres d'emploi et les diffuse. Il cible les publics en fonction des offres dont il dispose. Ainsi, nous avons mis une conseillère à disposition à la Mission Locale qui, comme la MEFIL, est chapeautée par la CARA. Notre rôle est donc avant tout d'accompagner les demandeurs d'emploi et de les conseillers. La MEFIL participe à ce travail mais ne diffuse pas d'offres d'emploi. Chacun se nourrit des compétences et ressources de l'autre afin de se compléter et de favoriser le retour à l'emploi.»***

Vincent Péron et Jacques Cocheril

Les autres manifestations de l'année

A destination des demandeurs d'emploi :

- **le 9 avril :** «Forum de l'apprentissage»,
- **le 15 mai 2013 :** «L'hôtellerie» (femme de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste, ...),
- **le 5 juin 2013 :** «Services à la personne», dans le cadre de la semaine sur l'action sociale sachant que le 6 et 7 juin se tiendront les Etats généraux sur l'action sociale,
- **le 25 septembre 2013 :** «Les métiers de bouche»,
- **le 26 novembre 2013 :** «Forum sur les métiers du sanitaire et social».

A destination des jeunes scolarisés (découverte des métiers) :

- **le 16 octobre 2013 :** «Les métiers du Social»
- **Décembre 2013 :** «Les métiers de l'animation»

Renseignements : www.agglo-royan.fr

La loi de programmation pour la cohésion sociale du 19 janvier 2005 a donné aux collectivités locales la possibilité de se saisir du dossier de l'emploi. Les élus de la CARA ont rapidement cherché à établir un lien entre cette disposition nationale et leur propre volonté d'apporter un complément d'aide à toutes les personnes préoccupées par leur avenir professionnel.
Environ 200 maisons de l'emploi ont été labellisées en France fin 2006. Certaines prennent la forme de guichets uniques, regroupant en un même lieu tous les services publics de l'emploi et leurs partenaires. A terme, c'est l'objectif que souhaite atteindre la MEFIL de l'Agglomération Royan Atlantique.

Programme de la Semaine de l'Emploi 2013

Date	Intervenant(s)	Secteur(s) d'activité	
Mardi 26 mars	**Monsieur Crimetz Pascal** *Camping Palmyre Loisirs - Les Mathes/La Palmyre* *Chargé du recrutement*	**Hôtellerie de plein air**	**9h30 à 12h30** *Sensibilisation sur les entretiens d'embauche.* *Présentation par l'employeur des attentes en matière de recrutement.* *Pour le demandeur, comment optimiser sa préparation pour réussir son entretien d'embauche.* **14h30 à 16h30** *Présentation des métiers de l'hôtellerie de plein air.*
Mercredi 27 mars	**Madame Gaillard** *Ambassadeur des métiers de l'hôtellerie et de la restauration* *Label délivré par la Chambre de Métiers*	**Restauration**	**9h30 à 12h** *Présentation et valorisation des métiers de la restauration.*
	Madame Noiseaux Corinne *Entre Mer et Forêt*	**Village Vacances**	**14h30 à 16h30** *Présentation des métiers et organisation d'un village vacances.*
Jeudi 28 mars	**Madame Lucazeau Sophie** *Mission Locale - Royan* *Référent Pôle Emploi*	**Emploi**	**9h à 12h** *Information sur les emplois d'avenir et mesures pour l'emploi apprentissage.* **14h** *1 job dating.*

Développement Économique

Quelle organisation commerciale pour le territoire en 2020 ?

L'Agglomération Royan Atlantique s'est engagée dans la réalisation d'un Document d'Aménagement Commercial (DAC). Cet instrument de planification doit permettre d'offrir aux élus une réponse à une série de trois questions : quelle quantification, quelle qualification et quelle localisation donner au développement commercial sur le territoire de la CARA ?

Tous les maires de l'Agglomération y ont été invités. Depuis le mois de janvier, des ateliers de concertation sont organisés au siège de la CARA pour imaginer une stratégie d'aménagement et de développement commercial à l'échelle du territoire. *«Ces ateliers nous permettent d'avoir une vision commune de l'avenir, pour savoir quels types de commerces nous souhaitons développer, et où nous souhaitons les implanter»,* explique Marie-Laure Guenantin, maire de Médis et déléguée de la CARA en charge de l'élaboration du Document d'Aménagement Commercial (DAC).

Créé par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, ce document de planification doit permettre de mieux prendre en compte la question commerciale dans le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), un document d'urbanisme chargé de mettre en cohérence les différentes politiques publiques en matière de logement, de transport, de développement économique et d'environnement. Le DAC délimite ainsi des «centralités» et des «zones d'aménagement commercial», en prenant en compte certaines exigences comme la revitalisation des centres villes, le maintien du commerce de proximité, la cohérence entre la localisation des équipements commerciaux, ou encore la consommation économe de l'espace et la protection de l'environnement, des paysages et de l'architecture.

Une analyse de l'offre commerciale existante et des besoins de la clientèle a été réalisée sur le territoire de la CARA, première étape dans l'élaboration du DAC. Une enquête menée auprès de 600 consommateurs résidents, semi-résidents ou touristes a ainsi permis d'affiner le diagnostic établi à partir d'échanges avec les acteurs locaux et de l'exploitation des études existantes. *«Ce diagnostic a mis en avant la forte structuration de l'activité commerciale autour de Royan, souligne Marie-Laure Guenantin. Il faudra en tenir compte dans le développement des zones commerciales, pour qu'elles soient davantage complémentaires et non pas en concurrence. Le diagnostic nous indique également que l'évasion commerciale globale reste limitée, mais que notre offre commerciale doit aussi mieux s'adapter aux attentes des différentes clientèles, qu'il s'agisse des résidents, des actifs, des semi-résidents et des touristes.»*

Un centre majeur et deux pôles d'influence

Voici les principaux enseignements tirés du diagnostic de l'activité commerciale réalisé sur le territoire de la CARA :

UNE DENSITÉ ÉLEVÉE DE PETITS COMMERCES

Sur le territoire de la CARA, on compte 2 699 cellules commerciales de moins de 300 mètres carrés occupées par un commerce de détail, par un service aux particuliers ou une agence. Cela représente une densité de 35 commerces de détail pour 1000 habitants, cinq fois plus élevée que la moyenne nationale.

MOYENNES ET GRANDES SURFACES CONCENTRÉES À ROYAN

L'Agglomération compte 114 300 mètres carrés de surfaces commerciales de plus de 300 mètres carrés, dont plus de la moitié à Royan. Dans cette catégorie de commerces, c'est l'équipement de la maison qui domine (43%), devant les grandes surfaces alimentaires (35%), la culture et les loisirs (15%) et l'équipement de la personne (7%).

UN CHIFFRE D'AFFAIRE GLOBAL DE 358 MILLIONS D'EUROS

À ce jour, le maillage commercial est organisé autour d'une centralité majeure : Royan 2 (32% du chiffre d'affaire) et de deux pôles d'influence : Saujon (13%) Vaux-sur-Mer (9%).

Toutefois, on constate le renforcement de l'offre sur les communes de La Tremblade et d'Arvert qui obtiennent respectivement 26 et 20% des surfaces commerciales créées depuis 2008.

UNE ÉVASION COMMERCIALE LIMITÉE

Les achats effectués à l'extérieur de l'Agglomération s'élèvent à 69 millions d'euros, soit 15% de la dépense commercialisable. La moitié de cette évasion concerne les achats occasionnels légers (habillement, chaussures, parfumerie, bijouterie, librairie, jouets, petite décoration) et 25% les achats occasionnels lourds (bricolage, jardinage et petit matériaux). L'évasion est orientée vers Internet et la vente par correspondance (26%), puis vers Saintes (16%).

Source AID Observatoire, données arrondies

Réunion d'information

Le diagnostic sur l'activité commerciale du territoire sera présenté à l'occasion d'une réunion publique,

vendredi 22 mars à 18 h30, salle Jean Riondet,

au siège de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, 107, avenue de Rochefort à Royan.

Hiérarchie des pôles commerciaux

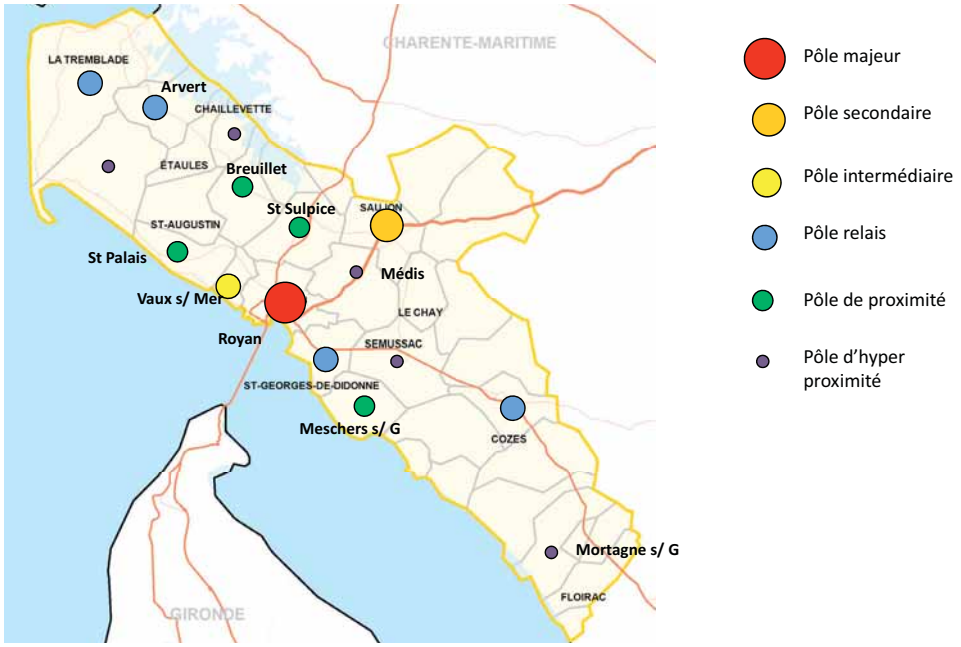

Écologie Urbaine

La CARA s'engage à augmenter le recyclage des emballages ménagers

En signant un nouveau contrat avec la société Eco-Emballages, l'Agglomération Royan Atlantique va bénéficier de soutiens financiers accrus en contrepartie d'une amélioration du tri des déchets d'emballages ménagers.

Voilà plus de douze ans que les bacs jaunes ont fait leur apparition sur le territoire de l'Agglomération Royan Atlantique. Depuis la mise en place de la collecte sélective en 2000, la CARA bénéficie d'un soutien financier de l'entreprise Eco-Emballages, agréée par l'Etat pour accompagner le recyclage des emballages ménagers en France. En 2012, l'Agglomération a ainsi perçu plus de 1 million d'euros pour financer le dispositif de collecte, former des ambassadeurs du tri et sensibiliser les habitants au recyclage des déchets.

Avec le Grenelle de l'Environnement, de nouveaux objectifs ont été fixés à Eco-Emballages, qui prévoient un taux national de 75% d'emballages recyclés contre 64% en 2010. Pour atteindre ce niveau, l'éco-organisme incite les collectivités à améliorer la qualité du tri. C'est pourquoi un nouveau « contrat pour l'action et la performance », dit « barême E », a été signé le 25 janvier entre la CARA et Eco-Emballages. Celui-ci prévoit d'accorder à la collectivité des soutiens financiers au vu de ses performances de tri et non plus en fonction des seuls moyens consacrés à la collecte. Autrement dit, plus les usagers trieront et plus l'Agglomération recevra des fonds importants, évalués à 1,3 millions d'euros en 2013.

La CARA est parfaitement consciente des enjeux impliqués par le tri, notamment économiques et environnementaux. En effet, recycler plus et mieux – autrement dit être plus performants – est une clé pour maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets. Sur le plan environnemental, au-delà de la préservation des ressources naturelles, une optimisation de nos circuits de collecte, en adaptant les fréquences de ramassage, permettra par exemple une diminution des gaz à effet de serre.

Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA, et Pascal Henaux, responsable d'Eco-Emballages région Centre-Ouest, lors de la signature du nouveau contrat pour la performance et l'action, le 25 janvier à Cozes.

En 2012, la collecte sélective sur la CARA, c'est :

- **près de 5 800 tonnes d'emballages ménagers collectées, dont 76% de papiers-cartons (journaux-magazines, briques alimentaires, suremballages en carton), 16% de bouteilles et flacons en plastique et 8% d'emballages en métal (barquettes en métal, boîtes de conserve, canettes ...)**
- **Un parc de 55 000 bacs jaunes, soit 47% du nombre total de bacs installés sur la CARA**
- **4 500 tonnes de verre collectées dans 551 colonnes à verre**

ECO EMBALLAGES

En 1992, une entreprise privée nommée Eco-Emballages est créée à l'initiative d'industriels de la grande consommation et agréée par les pouvoirs publics pour installer, organiser et financer la collecte sélective et le recyclage des emballages ménagers en France. En 2010, 64% des emballages ont été recyclés, contre seulement 22% en 1994, ce qui représente près de 3 millions de tonnes et 40 millions de tonnes depuis 1992.

Le Point vert est présent sur 190 milliards d'emballages en France, soit 95% des produits emballés que nous achetons. Le prix du point vert peut aller de 4 à 5% du prix de vente du produit.

Semaine européenne de la réduction des déchets 2012 :

le lombri-composteur s'expose à la CARA

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, l'exposition «Réduisons vite nos déchets» présentée, à l'accueil de la CARA, en fin d'année 2012, sensibilisait le grand public sur la nécessité de réduire ses déchets et les moyens à mettre en œuvre pour agir au quotidien. Deux moyens de compostage (le composteur individuel et le lombri-composteur ou vermi-composteur) étaient également présentés afin de mettre en avant une des solutions pour diminuer activement la production de déchets. C'est le lombri-composteur qui a suscité le plus d'intérêt de la part de la centaine de personnes venue se renseigner lors de cette semaine. En effet, ce dernier permet de composter, même en appartement… Vous êtes intéressés par le compostage ? Pascale BRUN, agent de la CARA, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous pouvez également consulter les films et les documents exposés lors de la semaine de la réduction des déchets sur simple demande au 05 46 39 64 64 ou sur www.agglo-royan.fr

Action sociale

La CARA source de solidarité

Les 6 et 7 juin prochains, au Palais des Congrès de Royan, se dérouleront les Etats Généraux de l'Action Sociale organisés par la CARA dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville. Ces deux jours, rassemblant les acteurs sociaux du territoire de l'Agglomération, permettront d'aborder la question de l'action sociale intercommunale et de ses enjeux.

Aujourd'hui, l'action sociale est un enjeu essentiel pour les communes de la CARA et plus particulièrement pour les plus petites. A l'instar de leurs aînées, ces communes sont confrontées aux problèmes des populations de tous âges en situation de fragilité – physique ou morale – ou qui connaissent des difficultés, qu'elles soient d'ordre personnel, familial, économique ou professionnel.

En effet, les phénomènes d'exclusion, de distorsion des liens familiaux, de logement, de garde d'enfants, de chômage ou encore de vieillissement se posent de façon plus prégnante à nos communes les moins importantes (faiblesse des équipements, éloignement, isolement, etc.). Parallèlement, les obligations légales des municipalités en matière d'aide sociale sont identiques quelle que soit leur taille. Ainsi, nombreuses sont celles manquant de moyens pour assumer la réponse aux besoins de la population. Néanmoins, l'exclusion sociale a souvent pour cause des faits dont l'origine et les effets dépassent l'étendue du territoire communal.

Face à ces constats, la CARA peut jouer un rôle important. C'est pourquoi, le développement d'une politique sociale au niveau intercommunal offrirait des potentialités pour remédier à ces difficultés. Elle permettrait de lutter, notamment, contre l'exclusion sociale. Le développement économique, mais également démographique de notre Agglomération est étroitement lié à la résolution de ces questions. Personne n'ignore que l'ouverture d'une crèche ou d'une halte-garderie ou encore la mise en place de services d'aide et de maintien à domicile sont synonymes de création d'emplois. Ces structures garantissent le maintien sur notre territoire des populations qui attendent des services. L'attractivité d'un territoire se mesure autant au travers de données objectives (transports, entreprises…) que de données subjectives tenant à la qualité de vie (services publics, éducation, culture, logement…). Cela conditionne tout autant, si ce n'est plus, l'image positive du territoire.

Les États Généraux de l'Action Sociale qui se dérouleront les 6 et 7 juin prochains, permettront d'aborder ces différents thèmes avec tous les partenaires concernés. Ils proposeront aussi une vision globale des besoins du territoire afin de préserver et développer l'offre de service.

Renseignements :
www.agglo-royan.fr

MAGAZINE

Agenda printemps 2013

Quelques dates à retenir !

Mars 2013		
Royan	30 et 31	Salon du Bien-être, de la nature et du bio : Naturellement vôtre !
Avril 2013		
Saujon	4-6	1er Salon du livre Je lis Mômes (Tél. 05 46 22 63 81)
	13	1er Trophée de Danse de Charente-Maritime (Tél. 05 46 06 26 59)
Arvert	15 (jusqu'au 24 mai)	Exposition de photos de Pierre Surault Au Pays des huîtres (Tél. 05 46 36 97 78)
Royan	18	Collecte de sang (Tél. 05 46 93 53 44)
L'Eguille	21	Brocante-vide-grenier du Syndicat d'Initiative, rue de l'Ecluse
Ronce-les-bains	19-21	Salon nautique de l'occasion (Tél. 05 46 36 07 79)
Mai 2013		
Mortagne-sur-Gironde	4	Concours de flippers (Tél. 05 46 97 75 10)
La Tremblade	4	Salon National du Matériel Conchylicole, Pêche, Energies Renouvelables et Environnement (Tél. 05 46 36 37 71)
Les Mathes	9	Foire aux saveurs –vide-grenier (Tél. 05 46 22 57 66)
Royan	11	Grande Parade
Saint-Palais-sur Mer	3	Rallye de Printemps, lors des vacances de pâques Saint-Palais-sur-Mer fête le printemps : Jeux, atelier création et goûter printanier ! De 15h à 17h30. Tarif : 4,50 € pour 1 enfant, 3 € enfant supplémentaire. Sur réservation. (Tél. 05 46 23 22 58)
	19	Course du Pont du Diable - Yannick Montus, 19ème édition des 7 et 21 km (Tél. 06 15 38 92 87)
Juin 2013		
Arvert	1er	La Fête des Voisins (Tél. 05 46 36 97 78)
La Tremblade	6	Les Arts dans la rue (Tél. 05 46 36 37 71)
	15 et16	Les 12 heures de Surfcasting à plage de la Pointe Espagnole (Tél. 06 13 89 17 79)
Saint-Palais-sur-Mer	8 et 9	Grand Prix de Golf de Royan
Les Mathes	1 et 2	Bonne Anse Racing Kite (Course de Kite-Surf, renseignements à l'Office de Tourisme)
Royan	20 au 23	Rencontres iodées (Tél. 06 88 62 61 88)

Vous ne recevez pas régulièrement le CARA'MAG' ?

∅ Contactez-nous par courrier ou par email

Vous possédez une résidence secondaire sur le territoire et souhaitez recevoir notre magazine à votre domicile principal, merci de nous retourner ce coupon rempli à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Service Communication
107 avenue de Rochefort
17201 Royan Cedex
contact@agglo-royan.fr

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code Postal : _____

Retrouvez également le CARA'MAG' en ligne sur www.agglo-royan.fr

Adoptez-les

BOB, né en mai 2012

NANA, née en juin 2012

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge. Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.

Contact : Le refuge des amis des bêtes - 13 rue du Chenil - 17600 MÉDIS
Tél. 05 46 05 47 45
Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) de 14h30 à 18h (horaires d'hiver)

Micheline fête ses vingt-cinq ans de Présidence Responsable !

Moins d'adoptions et de garderie, plus d'abandons et de frais de gestion, tel est le bilan de cette année 2012 !

Une bonne nouvelle néanmoins, les chiens et chats présentés dans nos différents CARA'MAG ont presque tous trouvé une «famille» !

Nous remerçions chacun d'entre vous.

1. À L'AIDE DE LA LISTE TOUT EN BAS, RETROUVE LES MOTS DANS LA GRILLE.
2. TU POURRAS AINSI COMPLÉTER LES LETTRES QUI ONT DISPARU.
3. COMPLÈTE LE TITRE (SITUÉ AU-DESSUS D'ULYSSE) AVEC LES LETTRES QUE TU AURAS RETROUVÉES DANS LES CASES COLORÉES.

D _ V E _ _ P P _ M _ N _ D _ R _ _ L E

NATURE
HABITAT
ÉCOSYSTÈME
BIODIVERSITÉ
GÉNÉRATION-FUTURE
CLIMAT
BESOIN
RESSOURCE
PLANÈTE
ÉGALITÉ
INDUSTRIE
CROISSANCE
ÉCOLOGIE
MONDIALISATION
ENVIRONNEMENT
PÉRENNITÉ
INDUSTRIE
PAYS
RENOUVELLEMENT
POPULATION
AGRICULTURE
SOCIAL
RICHESSE
RESPONSABILITÉ
HOMME
PARTAGE

Piou Piou .13

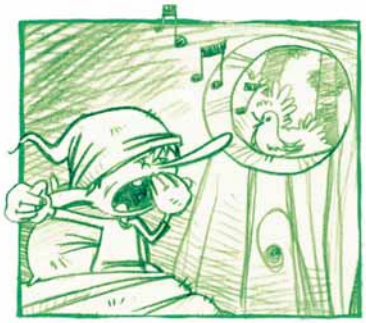

www.studiopiopiou.com

Piou Piou .13

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Du 1er au 7 avril, Semaine Nationale du Développement Durable

Les 3 et 4 avril, passez au durable avec les journées portes ouvertes de la

(CARA)

et gagnez un vélo électrique

Renseignements : 05 46 22 19 20 / contact@agglo-royan.fr